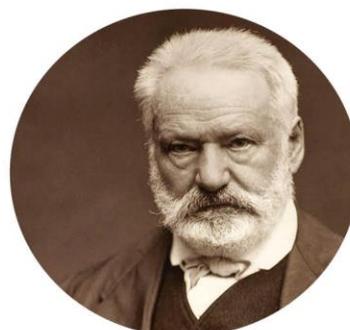


Filière Lettres

Master
recherche
2023-2024



Filière Lettres
bureau 106
3, rue des Tanneurs 37000 Tours
Tél. : 02.47.36.65.94

Master Lettres 2023-2024
Sommaire	
Informations générales	4
La Faculté de Lettres et Langues	5
Présentation générale des études.....	7
Les études de lettres à Tours	7
Le master recherche Lettres	9
Conditions d'accès et inscription.....	9
Les grandes lignes de la formation	9
Modalités de contrôle des connaissances	11
Le mémoire de recherche	11
Liste des enseignants-chercheurs et de leurs domaines de spécialité.....	13
Partenariats et conventions.....	16
Stages	17
Débouchés professionnels.....	17
Renseignements pratiques	18
Master 1.....	20
Maquette	21
Descriptifs des enseignements.....	23
Modalités de contrôle des connaissances	42
Master 2.....	44
Maquette	45
Descriptifs des enseignements.....	47
Modalités de contrôle des connaissances	63
Annexe	65

Informations générales

La Faculté de Lettres et Langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.
Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8 départements : Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une **Filière Lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : environ **33 400** étudiants inscrits en 2019-2020 dont **3 239** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline**, Bureau 144 tél : 02 47 .36 64 82

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Kitty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants-chercheurs et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Vous pouvez être amené.e à prendre contact avec un secrétariat de la faculté autre que celui dont vous dépendez pour votre cursus, en particulier pour vos cours de langue vivante.

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr
		elodie.perez@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr
		gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 23	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr
		(pour les étudiants d'échange)
	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
		(Référente Administrative Handicap)

Présentation générale des études

Les études de lettres à Tours

Les études de lettres à Tours permettent deux spécialisations possibles : lettres modernes et lettres classiques.

LA SPECIALISATION LETTRES CLASSIQUES

Le contexte régional et national

L'Université de Tours offre depuis plus de quarante ans un cursus complet de lettres classiques (de la première année d'études jusqu'au doctorat inclus) et une préparation aux concours du CAPES et de l'agrégation. La formation proposée à Tours est unique dans la région Centre-Ouest, puisqu'un véritable cursus de ce type n'existe plus au Mans, à Orléans, Angers, Poitiers ou Limoges. Sur le plan de la recherche en Sciences de l'Antiquité, le rayonnement et le dynamisme de Tours se manifestent dans l'organisation régulière de colloques internationaux, assortis de publications — notamment sur le genre épistolaire antique et ses prolongements européens ou sur les rapports entre homme et nature dans la Rome ancienne jusqu'à la Renaissance.

Les Lettres classiques en licence

Au sein de la licence mention Lettres, la spécialisation « Lettres classiques » offre une formation pluridisciplinaire, axée sur les bases de notre culture et un contact direct avec ses textes fondateurs. Elle propose de compléter et consolider les connaissances de langue et de littérature (français, latin et grec) avec l'éclairage de la civilisation gréco-latine : mythologie et religion, institutions, histoire des mentalités. L'étude du grec et l'accent mis sur la culture antique (les « humanités ») occupent ici la place que tient la littérature comparée dans la spécialisation « Lettres modernes ». Est prévu le cas d'étudiants n'ayant pas pratiqué dans le secondaire le latin ou le grec, voire ni l'un ni l'autre : il existe dans chacune des deux langues anciennes un niveau « avancé » et un niveau « grand débutant », qui se rejoignent en 2^e et surtout en 3^e année. Depuis la réforme LMD, cette formation intègre l'enseignement d'une langue vivante obligatoire.

Poursuite d'études dans la spécialisation Lettres classiques

Au niveau du master Lettres (4^e et 5^e années, dites M1 et M2), la spécialisation « Lettres classiques » propose un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la recherche et d'une préparation aux concours d'enseignement du second degré : analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; renforcement dans les épreuves de version et d'explication de texte.

Le doctorat (6^e, 7^e et 8^e année d'études, voire plus) fait partie de l'École doctorale « Humanités et Langues ».

Les enseignants-chercheurs, latinistes et hellénistes, qui dirigent les travaux de recherche sont rattachés à l'un des quatre laboratoires suivants à l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), équipe d'accueil 6297 ;
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323 ;
- CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources), équipe d'accueil 6298.

Voir plus bas la liste des enseignants-chercheurs.

LA SPECIALISATION LETTRES MODERNES

Les lettres modernes en licence

Au sein de la licence « Arts, Lettres et Langues », la spécialisation Lettres modernes de la mention Lettres propose un enseignement qui permet d'acquérir une solide connaissance de la culture et des littératures française et comparée, des outils méthodologiques nécessaires à leur analyse, ainsi que de la langue dans ses principes théoriques et pratiques. Ce parcours comprend également une langue ancienne (ou ADS) et une langue vivante.

Poursuite d'études dans la spécialisation Lettres modernes

Le master permet un approfondissement des connaissances et prépare aux métiers de la recherche (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire) et aux métiers de l'enseignement (CAPES, agrégation). Le doctorat adossé aux équipes de recherche spécifiques à l'université de Tours constitue une véritable spécialisation.

Les enseignant·e·s-chercheur·se·s qui interviennent dans la spécialisation Lettres modernes, spécialistes de littérature française ou de littérature comparée, sont rattaché·e·s à l'un des trois laboratoires suivants de l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), équipe d'accueil 6297 ;
- InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturelles), équipe d'accueil 6301 ;
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323.

Le master recherche Lettres

Conditions d'accès et inscription

Depuis 2016 (loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016/ décision de la CFVU du 6 avril 2017 et CA du 29 mai 2017, cf annexe ci-dessous) l'admission en master n'est plus de plein droit pour l'étudiant·e titulaire de la licence (ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS) dans la même mention et dans le même domaine : elle repose sur un processus de recrutement. Les candidat·e·s constituent un dossier selon le calendrier et les modalités indiqués sur le site de l'université. La commission de sélection se réunit, examine les candidatures et publie les résultats. Les critères pris en compte sont les résultats académiques et la cohérence du parcours antérieur.

L'inscription administrative doit être complétée par l'inscription pédagogique (fiche d'inscription à retirer auprès du secrétariat de lettres).

Les grandes lignes de la formation

Le master recherche Lettres est un des deux parcours du master « Lettres, Arts, Civilisations », qui compte aussi le parcours « Culture et médiation des arts du spectacle » (ADS).

Il s'organise en deux années, dites M1 et M2, elles-mêmes composées de deux semestres (S7 et S8 en première année, S9 et S10 en deuxième année).

Il compte deux spécialisations distinctes : lettres modernes et lettres classiques.

Ce master propose, dans le prolongement de la licence, une solide formation littéraire et une initiation à la recherche en littérature, tout en permettant une ouverture à d'autres champs disciplinaires tels que la stylistique ou la linguistique.

SPECIALISATION LETTRES CLASSIQUES

La spécialisation « Lettres classiques » du master Lettres propose, dans le prolongement de la licence, un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la recherche et d'une préparation aux concours d'enseignement du second degré : traduction et analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; formation à l'édition de textes anciens (ecdotique).

Les enseignements dispensés sont les suivants :

- séminaires élémentaires de latin et de grec (12h en latin + 12h en grec) ;
- séminaires de spécialité de latin et de grec (12h en latin + 12h en grec) ;
- renforcement disciplinaire : version grecque et version latine et au dernier semestre initiation à l'oral de concours (1,5h + 1,5h sur 12 semaines).

SPECIALISATION LETTRES MODERNES

Dans le prolongement de la licence, la spécialisation « lettres modernes » du master Lettres propose un approfondissement spécialisé de la culture littéraire (littérature française, littérature comparée) et le renforcement des outils méthodologiques qui permettent l'analyse des textes, dans la double perspective de la recherche et d'une préparation aux concours d'enseignement du second degré.

Les enseignements dispensés sont les suivants :

- littérature française : 3 séminaires hebdomadaires différents par semestre (chacun de 2h sur 10 semaines) ;
- littérature comparée : 1 séminaire hebdomadaire par semestre (1,5 h sur 12 semaines) ;
- stylistique : 1 cours hebdomadaire aux semestres 7 et 8 (1,5 h sur 12 semaines).

NB : à tous les semestres, l'un des 3 séminaires de littérature française peut être remplacé par un cours librement choisi dans l'offre de master de l'université.

DANS LES DEUX SPECIALISATIONS

- à tous les semestres, un cours de langue vivante (1,5h sur 12 semaines) ;
- aux S7 et S8, une UE « préparer son projet professionnel et de recherche » (10h sur l'ensemble du semestre) consiste en séances de méthodologie ; au S8, cette UE peut être validée sous la forme d'un stage effectué dans un secteur professionnel en relation avec les domaines du master (métiers de la culture, de l'édition, bibliothèques ...) ;
- 1 cours hebdomadaire en arts du spectacle, aux semestres 7 (théâtre), 8 (écritures contemporaines) et 9 (cinéma) (1,5h sur 12 semaines).

Parallèlement aux cours, en M1 et en M2, l'étudiant·e prépare sous la direction d'un·e enseignant·e-chercheur·se un mémoire de recherche.

Modalités de contrôle des connaissances

Les règles concernant les modalités de contrôle des connaissances ainsi que le régime spécial d'études (RSE) s'inscrivent dans le cadre réglementaire national ; elles sont mises à jour tous les ans et sont adoptées courant septembre par la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie universitaire) et par le CA (Conseil d'administration) de l'Université de Tours.

Cette réglementation est à consulter sur le site de la filière lettres, dans l'onglet « Documents pédagogiques à télécharger ».

Le mémoire de recherche

Le master est, dans le cursus universitaire, le premier niveau de la recherche ; les cours dispensés (souvent appelés aussi « séminaires ») sont le plus souvent en étroite articulation avec les domaines de recherche des enseignant·e-s-chercheur·se-s. Au niveau du master, l'étudiant·e est lui/elle-même un apprenti chercheur : il/elle produit à la fin de chaque année du master un mémoire de recherche, préparé tout au long de l'année sous la direction d'un·e professeur·e.

On trouvera ci-après la liste des enseignant·e-s-chercheur·se-s de la filière lettres avec leurs domaines de spécialité et de recherches.

L'étudiant·e prend contact avec l'enseignant·e qui lui semble le plus à même de diriger le mémoire qu'il/elle envisage ; un dialogue s'engage entre l'étudiant·e et l'enseignant·e pour définir un sujet précis. C'est le/la directeur·rice de recherche qui donne son accord définitif à la formulation du sujet.

NB : La communication par mail avec les professeur·e-s répond aux mêmes exigences que tout autre courrier. Ne pas oublier d'employer une formule de salutation au début du message (« Madame », « Monsieur ») et une formule de politesse à la fin (« Bien à vous », « Respectueusement »). Au début du courrier, il convient de se présenter et de préciser l'objet du message. La signature doit être complète (prénom, nom, année d'étude).

Le cours de méthodologie (UE « Préparer son projet professionnel et de recherche ») reviendra sur la méthodologie de la recherche et en particulier sur les différents usages et conventions de l'écriture académique. On trouvera en annexe de ce livret un modèle de la page de couverture d'un mémoire.

On pourra consulter avec profit l'ouvrage suivant :

CHEVREL Yves, TRAN-GERVAT Yen Maï, *Guide pratique de la recherche en littérature*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2018.

Le nombre minimum de pages du mémoire est fixé à 35 pages en première année et à 50 pages en deuxième année.

La soutenance n'est pas obligatoire ; le cas échéant, le/la directeur·rice en fixe les modalités, qu'il/elle indique à l'étudiant·e. Le mémoire de recherche fait l'objet d'une session unique : pas de session de rattrapage pour la soutenance du mémoire.

À l'attention des futur·es agrégatifs et agrégatives

Le master Lettres propose une préparation adaptée aux étudiant·es qui envisagent de passer le concours de l'agrégation des lettres.

Dans cette perspective, celles et ceux qui le souhaitent peuvent continuer à suivre des cours de version latine, d'ancien/moyen français ou de grammaire, soit en auditeur·rice libre, soit en remplacement de l'un des trois séminaires de littérature française proposés à chacun des six semestres.

Avertissement : Le plagiat

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiant·e·s.

L'attention des étudiant·e·s est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Les auteurs de plagiat sont passibles de la section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

1. L'avertissement ;
2. Le blâme ;
3. L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
4. L'exclusion définitive de l'établissement ;
5. L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
6. L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Liste des enseignants-chercheurs et de leurs domaines de spécialité

Les enseignant·e·s-chercheur·se·s de la filière lettres sont rattaché·e·s à différentes équipes de recherches : CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance, UMR 7323), CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources, Équipe d'accueil 6298), ICD (Interactions culturelles et discursives, Équipe d'accueil 6297), InTRu (Interactions, transferts, ruptures artistiques et culturelles, Équipe d'accueil 6301).

Langue et littérature grecques

Diane CUNY, maître de conférences HDR

Littérature grecque classique, théâtre, tragédie ; histoire des idées ; mythologie ; réception de l'Antiquité (CESR)

diane.cuny@univ-tours.fr

Richard FAURE, professeur

Linguistique des langues anciennes ; langue des historiens ; corpus littéraires et épigraphiques en langue grecque (CETHIS)

richard.faure@univ-tours.fr

Arnaud PERROT, maître de conférences

Littérature grecque impériale et tardive ; philosophie ; patristique ; histoire des doctrines ; réception des auteurs classiques dans l'Antiquité tardive ; réception des auteurs antiques dans les controverses médiévales et renaissantes (CESR)

arnaud.perrot@univ-tours.fr

Langue et littérature latines

Élisabeth GAVOILLE, professeur

Lexique et histoire des idées ; théâtre, poésie, philosophie ; conceptions et représentations de la nature (ICD)

elisabeth.gavoille@univ-tours.fr

Marine MIQUEL, maîtresse de conférences

Historiographie latine, rhétorique, géopoétique, littérature latine et inscription de l'homme dans son environnement (ICD)

marine.miquel@univ-tours.fr

Sophie ROESCH, maître de conférences

Linguistique et sémantique latines (ICD)

sophie.roesch@univ-tours.fr

Déborah ROUSSEL, maître de conférences
Poésie classique, genre épistolaire (ICD)
deborah.rousseau@univ-tours.fr

Langue et littérature françaises

Cécile BOULAIRE, maître de conférences HDR
Littérature pour la jeunesse, histoire de l'édition pour la jeunesse XVIII^e-XX^e, lecture et institutions de lecture publique des enfants (bibliothèques, lecture scolaire), lien entre littérature et nouvelles technologies (InTRu)
cecile.boulaire@univ-tours.fr

Ludmila CHARLES-WURTZ, maître de conférences
Littérature XIX^e s., en particulier Victor Hugo (ICD)
ludmila.charles-wurtz@univ-tours.fr

Catherine DOUZOU, professeur
Littérature française XX^e-XXI^e siècles : roman, théâtre, récits brefs, histoire des idées ; relations des arts et de la littérature avec l'Histoire, la politique et les pouvoirs ; relations entre les arts et transmédiaialité (ICD)
catherine.douzou@univ-tours.fr

Philippe DUFOUR, professeur
Littérature française XIX^e s., en particulier poétique du roman (ICD)
philippe.dufour@univ-tours.fr

Christine DUPOUY, professeur
Littérature française XX-XXI^e siècles, poésie et écriture contemporaine (ICD)
christine.dupouy@univ-tours.fr

Stéphan GEONGET, professeur
Littérature française de la Renaissance, histoire des idées, relations entre droit et littérature, rhétorique, grotesque, mises en fiction (CESR)
stephan.geonget@univ-tours.fr

Maryline HECK, maître de conférences HDR
Littérature XX^e-XXI^e siècles (Perec, Modiano), écritures autobiographiques, roman et récit, littérature et sciences humaines, littérature et politique, littérature et arts (ICD)
maryline.heck@univ-tours.fr

Rémi JIMENES, maître de conférences
Histoire du livre à la Renaissance. Pratiques et milieux intellectuels au XV^e siècle. Histoire des écritures et des techniques typographiques (CESR)
remi.jimenes@univ-tours.fr

Emmanuelle KAËS-ARDISSON, maître de conférences HDR
Approche stylistique et rhétorique des textes du XIX^e au XXI^e siècle, histoire des formes,

Claudel, Proust, écrits sur l'art des XIX^e et XX^e siècles (ICD)

emmanuelle.kaes-ardisson@univ-tours.fr

Hélène MAUREL, professeur

Littérature française XX^e-XXI^e siècles, création littéraire, intertextualité, histoire du livre et de l'édition depuis le XIX^e siècle, place des femmes dans l'histoire littéraire (ICD)

helene.maurel-indart@univ-tours.fr

Silvère MENEGALDO, professeur

Littérature médiévale (CESR)

silvere.menegaldo@univ-tours.fr

Sophie MENTZEL, maîtresse de conférences

Théâtre XIX^e siècle, romantisme, politique, pouvoir et littérature, dramaturgie et représentation (ICD)

sophie.mentzel@univ-tours.fr

Hélène MICHON, maître de conférences HDR

Littérature du XVII^e siècle (CESR)

helene.michon@univ-tours.fr

Delphine ROBIC-DIAZ, maître de conférences

Histoire du cinéma (approche génétique des oeuvres)/histoire au cinéma (histoire des représentations), la forme sérielle à l'écran, les *gender studies*, les cinémas d'ailleurs (principalement Asie et Afrique subsaharienne), les enjeux économiques et la dimension industrielle de l'audiovisuel (ICD)

delphine.robicdiaz@univ-tours.fr

Yannick SÉITÉ, professeur

Littérature française XVIII^e siècle : littérature et philosophie, histoire des idées, histoire littéraire du livre, musique et littérature aux XVIII^e et XX^e siècles (jazz) (ICD)

yannick.seite@univ-tours.fr

Claire SICARD, maître de conférences

Littérature française des XV^e et XVI^e siècles, poésie, chanson, histoire du livre, rapports de cour, relations sociales, humanités numériques (CESR)

claire.sicard@univ-tours.fr

Marie-Paule de WEERDT-PILORGE, maître de conférences

Littérature XVIII^e s, récits à la première personne (roman-mémoires, roman épistolaire, roman...) et autobiographie, écritures de soi, rapports entre littérature fictionnelle et littérature factuelle (ICD)

marie-paule.pilorge@univ-tours.fr

Littérature comparée

Cécile CHAPON, maître de conférences

Littératures caribéennes et américaines (domaine francophone, hispanophone, anglophone et lusophone), transferts et circulations transatlantiques (Europe-Amériques-Afrique), réception des mythes et réécritures de l'épopée et de la tragédie antiques au XX-XXIe siècles, imaginaires et représentations du vivant et du paysage (ICD).

cecile.chapon@univ-tours.fr

Lucile FARNOUX, maître de conférences

Roman européen XIX^e-XXI^e siècles ; littératures méditerranéennes ; questions de réception, traduction, transferts culturels, écriture de soi, autobiographie féminine (ICD).

lucile.arnouxfarnoux@univ-tours.fr

Sylvie HUMBERT-MOUGIN, professeur

Littératures européennes XIX^e-XX^e siècles, notamment théâtre ; question de réception, transferts culturels, traduction ; mythocritique ; réception et imaginaire de l'antiquité (ICD)

sylvie.mougin@univ-tours.fr

Partenariats et conventions

L'université de Tours propose aux étudiants de licence et de master de nombreuses possibilités de **mobilité erasmus** : il existe notamment en lettres des conventions avec les universités de Cluj Napoca, Edimbourg, Iasi, Milan, Monténégro, Münster, Tartu, Tenerife, Trente, Trondheim, Udine, Zürich.

Pour tout renseignement, voir Mme Sophie Roesch, correspondante pédagogique Erasmus pour les Lettres modernes : sophie.roesch@univ-tours.fr

Pour les Lettres classiques ainsi que le MIC Monténégro, responsable Erasmus : elizabeth.gavoille@univ-tours.fr

Depuis 2019 a démarré spécifiquement pour les **Lettres classiques** un **programme d'échanges avec l'Université de Florence**, sur la base de recherches communes « Connaissance de l'Antiquité romaine à travers la littérature épistolaire ». En effet le département de latin conduit depuis une vingtaine d'années des recherches sur **l'écriture épistolaire**, qui se sont intégrées à l'unité de recherche ICD « Interactions culturelles et discursives ». Du court billet au long exposé, du message privé à la missive officielle, la lettre offre pour les historiens comme pour les spécialistes de la littérature un document privilégié sur tel auteur et telle période – un auteur dans son temps, une époque à travers un auteur, qu'il en soit témoin ou acteur : l'épistolier présente un regard particulier sur les événements historiques, les circonstances politiques, la vie culturelle et l'évolution des mœurs. C'est ce lien qu'on se propose d'étudier, en collaboration avec le département d'histoire romaine de Florence.

Un autre partenariat a été mis en place au niveau de la recherche (Tours-ICD / histoire romaine au sein du département d'histoire de l'U. de Florence), portant sur le rapport humain/nature dans l'Antiquité romaine et la littérature latine (réseau ERA, Ecologia Roma Antica).

Les étudiant·e·s de Lettres classiques désireux de partir étudier à Florence sont donc invité·e·s à choisir de préférence un sujet de recherche portant sur le corpus épistolaire (Cicéron, Horace, Ovide, Sénèque, Pline le Jeune...), ou bien sur les humanités environnementales (représentations de la nature, rapport humain/animal), y compris d'un point de vue linguistique ou stylistique, et à prendre l'italien comme langue vivante pour préparer leur mobilité.

Enfin, pour tous les étudiant·e·s du Master Lettres, **les frais de PEB (prêts entre bibliothèques) sont pris en charge** par l'équipe de rattachement du directeur/de la directrice du mémoire.

Stages

Dans le cadre de l'UE « Préparer son projet professionnel et de recherche » (M1), l'étudiant·e peut faire un stage, d'une durée maximale d'un mois (en continu ou en fractionné), dans un secteur d'activité en rapport avec les débouchés professionnels du master (cf ci-dessous).

Dans la mesure du possible, le stage doit être fait en dehors des périodes de cours ; si cela n'est pas possible, l'étudiant·e s'engage à rattraper les séances de cours manquées. Ce stage pourra permettre la validation de l'UE « Préparer son projet professionnel » du deuxième semestre du M1.

Débouchés professionnels

L'enseignement est l'un des débouchés traditionnels des études de lettres, mais ce n'est pas le seul. Les étudiant·e·s de lettres ont des atouts particuliers : ils et elles ont acquis une solide culture générale et littéraire ; ils ont appris à analyser un texte avec rigueur ; ils sont à l'aise avec l'expression écrite et orale. Ces compétences peuvent être mises au service d'autres secteurs d'activité : documentation, métiers du livre, journalisme, communication d'entreprise, métiers du patrimoine, fonction publique territoriale, par voie de concours à condition d'avoir un projet précis, d'ajouter une spécialisation professionnelle et des expériences personnelles.

Un·e étudiant·e qui poursuit un cursus dans le master recherche Lettres peut envisager les débouchés suivants :

Avec le master recherche (niveau bac + 5)

- Inscription en préparation aux agrégations de Lettres classiques ou Lettres modernes
- Métiers de la conservation du patrimoine
- Spécialisation en médiation culturelle, muséologie
- Spécialisation en documentation et gestion d'information
- Spécialisation dans l'édition
- Fonction publique territoriale : concours d'*attaché principal* (avec un complément de formation en droit administratif)

Avec un Doctorat (niveau bac + 8 et plus)

- Avec l'agrégation : poste d'enseignant en classe préparatoire littéraire, ou accès au « concours sur emploi » pour un poste d'enseignant-chercheur à l'Université
- Concours de la fonction publique sur emploi de catégorie A (cadre de l'État)
- Carrière en entreprise à niveau bac +8 (cf. opération « Phoenix »)

Renseignements pratiques

Service de la scolarité

Bureau 138

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi 9h00-11h30 / 13h30-16h30 ; le vendredi de 9h à 11h30

Téléphone : 02 47 36 68 35

scolarité.lettres@univ-tours.fr

Secrétariat pédagogique de la filière lettres

Christine CLIMENT

Bureau 106

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-16h30

Téléphone : 02 47 36 65 94

christine.climent@univ-tours.fr

Responsable du master recherche Lettres

M Richard FAURE

richard.faure@univ-tours.fr

Responsable de la première année de master (M1) lettres modernes

Hélène MICHON

helene.michon@univ-tours.fr

Responsable de la première année de master (M1) lettres classiques

Élisabeth GAVOILLE

elisabeth.gavoille@univ-tours.fr

Responsable de la deuxième année de master (M2) lettres modernes

Philippe DUFOUR

philippe.dufour@univ-tours.fr

Responsable de la deuxième année de master (M2) lettres classiques

Arnaud PERROT

arnaud.perrot@univ-tours.fr

Correspondante pédagogique erasmus de la filière lettres

Pour les lettres modernes : Sophie ROESCH

sophie.roesch@univ-tours.fr

Pour les lettres classiques : Élisabeth GAVOILLE

elisabeth.gavoille@univ-tours.fr

Master 1

Maquette

Semestre 7

Unité d'enseignement (UE)	Coef.	ECTS	Éléments pédagogiques (EP)	CM	TD
Tronc commun					
UE 7.0 Tronc commun Arts du spectacle / Lettres	1	5			
	1	1	EP 1 Langue vivante*		18
	2	4	EP 2 Séminaire Arts du spectacle.	18	
UE 7.1 Projet professionnel ou de recherche	1	1	Méthodologie		10
Spécialisation Lettres modernes (7.2 A)		24			
UE 7.2 A.1 Séminaires de littérature française**	3	15			
	1	5	EP 1 Littérature française	20	
	1	5	EP 2 Littérature française	20	
	1	5	EP 3 Littérature française	20	
UE 7.2 A.2 Séminaire de littérature comparée	2	5	Littérature comparée	18	
UE 7.2 A.3 Stylistique	2	4	Stylistique	18	
Spécialisation Lettres classiques (7.2 B)		24			
UE 7.2 B.1 Séminaires élémentaires	2	10			
	1	5	EP 1 Séminaire élémentaire grec		12
	1	5	EP 2 Séminaire élémentaire latin		12
UE 7.2 B.2 Séminaires de spécialité	2	10			
	1	5	EP 1 Séminaire de spécialité grec	12	
	1	5	EP 2 Séminaire de spécialité latin	12	
UE 7.2 B.3 Renforcement disciplinaire	1	4			
	1	2	EP 1 Version grecque	18	
	1	2	EP 2 Version latine	18	

* Cet EP pourra faire l'objet d'une dispense pour les étudiants pouvant justifier du niveau C1 dans une langue vivante autre que le français.

** L'un de ces trois séminaires peut être remplacé par un séminaire librement choisi dans l'offre de séminaires de master de l'université.

Semestre 8

Unité d'enseignement (UE)	Coef.	ECTS	Éléments pédagogiques (EP)	CM	TD
Tronc commun					
UE 8.0 Tronc commun Lettres / Arts du spectacle	1	5			
	1	1	EP 1 Langue vivante*		18
	2	4	EP 2 Écritures contemporaines	18	
UE 8.1 Projet professionnel ou de recherche	1	1	Méthodologie		10
Spécialisation Lettres modernes (8.2 A)		14			
UE 8.2 A.1 Séminaires de littérature française**	3	9			
	1	3	EP 1 Littérature française	20	
	1	3	EP 2 Littérature française	20	
	1	3	EP 3 Littérature française	20	
UE 8.2 A.2 Séminaire de littérature comparée	2	3	Littérature comparée	18	
UE 8.2 A.3 Stylistique	2	2	Stylistique	18	
Spécialisation Lettres classiques (8.2 B)		14			
UE 8.2 B.1 Séminaires élémentaires	2	6			
	1	3	EP 1 Séminaire élémentaire grec		12
	1	3	EP 2 Séminaire élémentaire latin		12
UE 8.2 B.2 Séminaires de spécialisation	2	6			
	1	3	EP 1 Séminaire de spécialisation grec	12	
	1	3	EP 2 Séminaire de spécialisation latin	12	
UE 8.2 B.3 Renforcement disciplinaire	2	2			
	1	1	EP 1 Version grecque	18	
	1	1	EP 2 Version latine	18	
UE 8.3 Dossier de recherche	6	10			

* Cet EP pourra faire l'objet d'une dispense pour les étudiant·e·s pouvant justifier du niveau C1 dans une langue vivante autre que le français.

** L'un de ces trois séminaires peut être remplacé par un séminaire librement choisi dans l'offre de séminaires de master de l'université.

Descriptifs des enseignements

Semestre 7

TRONC COMMUN

UE 7.0 | Tronc commun Lettres / Arts du spectacle

EP 1 | Langue vivante

18h TD

Un cours d'anglais destiné aux étudiant·e·s de M1 lettres est proposé par le département d'études anglophones. Il est possible de suivre d'autres cours de langues (allemand, espagnol, italien, portugais).

NB : Cet EP peut faire l'objet d'une dispense pour tout·e étudiant·e pouvant justifier du niveau C1 dans une langue autre que le français.

EP 2 | Séminaire Arts du spectacle

« Théâtre : théories, pratiques et productions »

18h CM

Sophie MENTZEL

Dramaturgies du pouvoir sur la scène romantique : révolutions politiques, révolution esthétique

Le théâtre romantique français, héritier de la révolution de 1789 et du régicide de 1793, s'emploie à ressusciter « le passé au profit du présent » (Hugo, préface de *Marie Tudor*). À travers les intrigues empruntées à l'Histoire surgissent des questionnements politiques contemporains que la scène transfigure en moteurs d'une esthétique nouvelle. Le roi désacralisé à la ville l'est également à la scène. Le monarque grandiose et puissant des tragédies classiques et néo-classiques s'efface devant de nouvelles figures théâtrales qui renouent avec la violence antique et se nourrissent des outrances shakespeariennes. Ignobles, cruels ou faibles, les souverains sont tantôt des traîtres de mélodrame, tantôt des fantoches qui cèdent leur pouvoir à des femmes. Les genres théâtraux, les sexes, les emplois fusionnent, redéfinissant ainsi les contours des possibles dramatiques. À travers l'étude dramaturgique de pièces représentant des figures du pouvoir on se demandera comment la scène romantique se fait le miroir de concentration des interrogations politiques et anthropologiques de son temps ainsi que la matrice d'une nouvelle esthétique théâtrale. Des captations contemporaines seront également étudiées.

Œuvres au programme (à lire impérativement avant le début du séminaire) : (La date indiquée entre parenthèses est celle de la première publication de ces œuvres.) Les éditions sont uniquement suggérées. Il est possible d'en choisir une autre mais une **éditions papier de chacune d'entre elles est requise en cours.**

Alexandre DUMAS : *Henri III et sa cour* (1829), *La Tour de Nesle* (1832), éd. Sylvain Ledda, Garnier-Flammarion, 2016.

Victor HUGO, *Le roi s'amuse* (1832), éd. Célia Anfray, Gallimard, Folio théâtre, 2009 ;
———, *Lucrece Borgia* (1833), éd. Sylvain Ledda, Garnier-Flammarion, 2017 ;
———, *Ruy Blas* (1838), éd. Sylvain Ledda, Garnier-Flammarion, 2016.

Bibliographie

Christian BIET et Christophe TRIAU, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Folio, Essais, Gallimard, 2006.

Anne UBERSFELD, *Le Roi et le Bouffon, Essai sur le théâtre de Hugo*, Paris, José Corti, 2001.

Hélène LAPLACE-CLAVERIE, Sylvain LEDDA, Florence NAUGRETTE, *Le Théâtre français du XIXe, Anthologie de l'avant-scène théâtre*, 2008.

Florence NAUGRETTE, *Le Théâtre romantique. Histoire, écriture, mise en scène*. Point Seuil, 2001.

Florence NAUGRETTE, *Le Théâtre de Victor Hugo*, Ides et Calendes, 2016.

Sylvain LEDDA, *Le Théâtre d'Alexandre Dumas*, Ides et Calendes, 2019.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit.

Deuxième session et RSE : un devoir écrit.

UE 7.1 | Projet professionnel et de recherche

Méthodologie de la recherche

10h TD

Hélène MAUREL-INDART / Sylvie HUMBERT-MOUGIN / Richard FAURE

Nous donnerons des conseils pratiques sur la méthodologie de la recherche, depuis le choix du sujet, en passant par les ressources documentaires, l'élaboration du plan, et, enfin, les usages typographiques en vue de l'édition du mémoire. Le projet de recherche sera donc envisagé à la fois dans sa dimension intellectuelle, et selon une approche pratique de rédaction, de diffusion et de promotion. Une séance sera consacrée aux enjeux éthiques de la recherche en littérature.

UE 7.2 A.1 | Littérature française

EP 1 | Littérature française XIX^e siècle

20h CM

Philippe DUFOUR

Éditer *Salammô*

1862 : les premiers lecteurs de *Salammô*, ahuris, réclament des notes et un lexique. 1874 : pour l'édition dite « définitive », Flaubert fait suivre son texte de deux lettres où il se justifie sur des points d'érudition. Car entre-temps, d'autres lecteurs soupçonnent le roman de fumisterie : à quelles sources Flaubert a-t-il donc puisé pour reconstituer la vie d'une civilisation disparue, d'une cité rasée par les Romains ? Les événements qu'il raconte, enrobés de pittoresque, ne nous sont connus que par une vingtaine de pages dues à l'historien grec Polybe au style avare en détails. Éditer *Salammô* (annoter le texte, en scruter les variantes, en retracer la genèse, en explorer la réception), c'est se confronter à ces jeux de l'imaginaire et du savoir.

Pour suivre le séminaire, il est indispensable de se procurer *Salammô* dans l'édition Garnier-Flammarion.

EP 2 | Littérature française XX^e siècle

20h CM

Ludmila CHARLES-WURTZ

Qu'est-ce qu'un poème ?

Ce séminaire nous permettra de nous interroger sur les critères qui permettent de définir un poème au milieu du XX^e siècle. Les critères formels objectifs qui prévalaient encore au XIX^e siècle (formes fixes, types de strophe ou de mètre, rimes, marges et espaces permettant de « blanchir » le texte, etc.) n'ont plus valeur contraignante et les poètes, lorsqu'ils y ont recours, les détournent ou les parodient souvent. La poésie accueille désormais la prose sous toutes ses formes (slogan, message publicitaire, etc.) et se confond parfois avec elle. Le sujet poétique, enfin, a achevé le lent processus de sa « vaporisation » : le poème ne met plus nécessairement en scène un « moi ». Comment, dès lors, définir un poème ? Comment, parfois, tout simplement le reconnaître ? Pour réfléchir à ces questions, nous nous intéresserons plus particulièrement au recueil *Paroles* de Jacques Prévert, paru en 1949 – et dont Prévert a voulu, lors de sa réédition en 1972, qu'il figure dans la collection Folio, habituellement réservée à la prose.

Édition recommandée : Jacques Prévert, *Paroles*, Gallimard, "Folio"

Modalités d'évaluation

une explication de texte orale ou écrite.

Hélène MAUREL

Création, recréation, adaptations, influences et originalité

Ce séminaire permet de mieux comprendre les questions liées aux notions d'auteur et d'œuvre aux sens littéraire et juridique : qu'est-ce qu'une œuvre originale ? Quelles précautions un auteur doit-il prendre s'il souhaite écrire une suite à une œuvre, en reprendre des personnages ou encore adapter une œuvre littéraire au théâtre ou au cinéma ? Dans le processus de création littéraire, comment l'auteur marque-t-il de son empreinte personnelle l'œuvre qui est nourrie de ses lectures tout en demeurant sa création originale ? Pour étayer notre réflexion, nous nous appuyerons sur des exemples puisés dans des genres et des siècles différents. Nous verrons ainsi que la notion de chef d'œuvre a évolué au cours de l'histoire littéraire et que notre conception contemporaine de l'auteur s'ancre dans une tradition maintes fois remise en cause.

Bibliographie indicative

- BAETENS, Jan (textes réunis par), *Le Combat du droit d'auteur*, Ed. Les Impressions Nouvelles, 2001.
- BARTHES, Roland, « Texte (théorie du) », *Encyclopaedia universalis*, 1973.
- GENETTE, Gérard, *Palimpsestes*, Seuil, coll. « Points Essais », 1992.
- KRISTEVA, Julia, *Séméiotikè, recherche pour une sémanalyse*, Seuil, coll. « Points Essais », 1978.
- MAUREL-INDART, Hélène, *Du plagiat*, Folio Essais, Gallimard, 2011.
- PROUST, Sophie, *Mises en scène et droits d'auteur*, L'Entretemps Editions, coll. « Champ théâtral », 2012.
- RABAU, Sophie, *L'Intertextualité*, Flammarion, coll. « GF Corpus », 2002.
- SAMOYAULT, Tiphaine, *L'Intertextualité, mémoire de la littérature*, Armand Colin, coll. « 128 », 2005.

Lucile FARNOUX

Plurilinguisme et création littéraire

Le plurilinguisme (ou multilinguisme) désigne le fait qu'une personne ou une communauté soit capable de s'exprimer dans plusieurs langues. Dans le domaine littéraire, on parle de plurilinguisme lorsqu'un écrivain utilise plus d'une langue dans son œuvre, simultanément ou alternativement. Cette pratique résulte de situations très diverses, tenant aussi bien à la géopolitique (dans le cas des pays anciennement colonisés, en particulier) qu'à l'histoire personnelle de l'auteur et à ses choix esthétiques. Après une présentation générale du phénomène et des diverses formes qu'il revêt, on étudiera un certain nombre de cas particuliers, en s'interrogeant sur la manière dont cet usage des langues nourrit la création littéraire.

Le travail s'effectuera à partir d'articles critiques et d'extraits de textes qui seront fournis aux étudiants et/ou mis à disposition sur Célène.

Premiers éléments de bibliographie critique

Rainier GRUTMAN, « Bilinguisme et diglossie : comment penser la différence linguistique dans les littératures francophones ? », in Lieven d'Hulst et Jean-Marc Moura (dir.), *Les études littéraires francophones : état des lieux*, Université de Lille, 2003, p. 113-126.

Martine PAULIN, « Langue maternelle et langue d'écriture », *Hommes & migrations*, 1288 (2010), p. 118-128.

Olga ANOKHINA, « Plurilinguisme et créativité littéraire », *Scriptorium* 1-1 (2015), p. 75-83.

Entre les langues, Olga ANOKHINA et Emilio SCIARRINO (dir.), *Genesis* 46 (2018) (numéro spécial sur le plurilinguisme littéraire).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit.

Deuxième session et RSE : un devoir écrit en temps limité.

UE 7.2 A.3 | Stylistique

18h CM

Emmanuelle KAËS

Privilégiant l'entrée générique, ce cours vise l'acquisition d'outils linguistiques, rhétoriques et stylistiques permettant la description fine des textes et l'articulation de l'analyse linguistique et de l'interprétation littéraire. Les textes d'étude seront empruntés à tous les genres (narratif, poétique, dramatique) et à tous les siècles. Le cours approfondira les principes méthodologiques du commentaire stylistique.

Eléments bibliographiques

HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.

DÜRRENMATT Jacques, *Stylistique de la poésie*, Belin, 2005.

UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre III-le dialogue de théâtre*, Belin, 1996.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un commentaire écrit sur table.

2^e session et RSE : un commentaire stylistique écrit (durée : 2 heures).

UE 7.2 B.1 | Séminaires élémentaires

EP 1 | Séminaire élémentaire de grec

12h TD

Diane CUNY

Aristophane. Comédie, politique et poétique

Nous partirons de la lecture des comédies d'Aristophane et étudierons la façon dont l'auteur utilise un genre très codifié pour critiquer la politique de son temps (corruption des dirigeants, rôle des démagogues) et la nouvelle éducation donnée aux jeunes gens. Nous étudierons aussi la façon dont le poète propose une réflexion sur la place du théâtre dans la cité à travers les parabases ou dans la comédie des Grenouilles. Nous passerons en revue les principales interprétations données de ces pièces et examinerons la façon dont les comédies sont mises en scène de nos jours et les problèmes posés dans le cadre de ces représentations.

Indications bibliographiques

Vous lirez les comédies d'Aristophane dans l'édition de votre choix.

L'édition bilingue grec/français de référence est V. Coulon éd, trad. H. van Daele, *Aristophane*, 5 vol., Les Belles Lettres, 1969-1972.

Autres traductions françaises complètes :

V. H. Debidour, *Aristophane : Théâtre complet*, 2 vol., Gallimard, 1987.

P. Thiery, *Aristophane : Théâtre complet*, Pléiade, 1997.

Une bibliographie critique sera distribuée en cours.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit

RSE et session 2 : un devoir écrit à rendre

Déborah ROUSSEL

Présence d'Ovide dans les Métamorphoses

Ce séminaire propose, par la lecture de quelques extraits des *Métamorphoses* d'Ovide, de réfléchir à la place du poète dans l'épopée mythologique.

Il s'agira, d'une part, en s'appuyant sur la représentation de quelques grandes figures de créateurs ou d'artistes – comme Arachné, Dédale ou Pygmalion –, de réfléchir à ce qu'elles peuvent nous dire, sur le plan méta-poétique, de l'entreprise poétique d'Ovide.

Il s'agira, d'autre part, en étudiant en particulier les jeux d'allusion et de réécriture, de réfléchir au discours implicite du poète et à la dimension subversive de son œuvre.

Indications bibliographiques

Fabre-Serris J., *Mythe et poésie dans les Métamorphoses d'Ovide*, Klincksieck, 1995.
 Jouteur I., *Jeux de genres dans les Métamorphoses d'Ovide*, Peeters, 2001.
 Tronchet G., *La métamorphose à l'œuvre, Recherches sur la poétique d'Ovide dans les Métamorphoses*, Peeters, 1998.
 Vial H., *La métamorphose dans les Métamorphoses d'Ovide, Etude sur l'art de la variation*, Les Belles Lettres, 2010.
 Videau A., *La poétique d'Ovide, de l'épigramme à l'épopée des Métamorphoses, essai sur un style dans l'Histoire*, PUPS, 2010.

Modalités d'évaluation

examen terminal écrit (1h30).
 RSE et session 2 : examen écrit (1h30)

UE 7.2 B.2 | Séminaires de spécialisation

Diane CUNY

Étude d'une œuvre littéraire de l'époque achaique ou classique. Cours mutualisé avec la préparation à l'agrégation de Lettres classiques session 2023.

Programme : Euripide, *Médée*, in *Tragédies*, tome I, texte établi et traduit par Louis Méridier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F

Une bibliographie détaillée sera fournie lors des premières séances.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une explication orale ou une leçon lors d'une des séances
Examen terminal : un oral

EP 2 | Séminaire de spécialisation latin

12h CM

Marine MIQUEL

« Un genre, un auteur » : étude d'une œuvre latine représentative d'un genre littéraire, dans son contexte historique et esthétique

Programme de ce 1er semestre : Cicéron, *Les Philippiques*, I et II. Cours commun avec la préparation à l'agrégation externe et interne de Lettres classiques session 2023.

Bibliographie

Édition : Cicéron, *Les Philippiques*, texte établi et traduit par A. Boulanger et P. Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France (dite « Budé »), 1ère édition 1959.

Une bibliographie complète sera donnée à la rentrée.

Modalités d'évaluation

Examen terminal écrit (1h30)

UE 7.2 B.3 | Renforcement disciplinaire

cours mutualisés avec la préparation au Capes en MEEF1 et 2 et à l'agrégation

EP 1 | Version grecque

18h CM

Diane CUNY

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement.

Cours mutualisé avec la préparation aux concours (MEEF1 et agrégation externe et interne de Lettres classiques).

Outils : M. Bizos, *Syntaxe grecque*, (1947) 1998²², et grammaire de référence (E. Ragon ou J. Allard et E. Feuillâtre, par exemple).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : 1 écrit (1h 30)
Examen terminal : 1 écrit (2h).

EP 2 | Version latine

18h CM

Élisabeth GAVOILLE

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement.

Cours mutualisé avec la préparation aux concours (MEEF1 et 2, agrégation externe de Lettres classiques).

Outils : Dictionnaire latin-français: *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. Flobert, Hachette, 2000 ; syntaxe de référence : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck, 1952) ; grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines* (Magnard, coll. Morisset, 1963) ; lexique de référence : F. Martin, *Les Mots latins* (Hachette Education, 1977).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : outre les devoirs par quinzaine, 2 versions en séance, d'1h30 RSE et session 2 : un écrit (2h)

Semestre 8

UE 8.0 | Tronc commun Lettres / Arts du spectacle

EP 1 | Langue vivante

18h TD

Un cours d'anglais destiné aux étudiant·e·s de M1 lettres est proposé par le département d'études anglophones.
Il est possible de suivre d'autres cours de langues (allemand, espagnol, italien, portugais).

NB : Cet EP peut faire l'objet d'une dispense pour tout·e étudiant·e pouvant justifier du niveau C1 dans une langue autre que le français.

EP 2 | Séminaire Arts du spectacle « Écritures contemporaines »

18h CM

Sophie MENTZEL

Esthétique(s) de la violence

Ce séminaire s'intéressera aux enjeux esthétiques et politiques de la mise en scène de la violence dans le théâtre français contemporain. Comment le théâtre de la fin du XXe et du XXIe siècle représente-t-il la violence et dans quel(s) but(s) ? S'agit-il de fonder une esthétique du choc et de la sidération ou bien d'exhiber des dysfonctionnements politiques et sociaux (néocolonialisme, domination masculine) pour les analyser et les mettre à distance ? C'est ce que l'on se propose d'interroger à travers l'étude de deux œuvres contemporaines et de deux spectacles de la saison théâtrale.

Lectures obligatoires

Bernard-Marie KOLTÈS, *Combat de nègre et de chiens* [1980], Les Éditions de Minuit, 1990.
Pauline PEYRADE, *Poings*, Les Solitaires intempestifs, 2017.

Spectacle obligatoire

Marion SIEFERT, *Daddy*, Théâtre Olympia, jeudi 25 janvier 2024.
COLLECTIF MIND THE GAP, *J'aurais mieux fait d'utiliser une hache*, Thélème, mardi 30 janvier 2024.

Courte bibliographie indicative

BENHAMOU, Anne-Françoise, *Koltès dramaturge, Les Solitaires intempestifs*, 2014.
BIET Christian, TRIAU Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre*, Gallimard, Folio, 2006.
PAVIS, Patrice, *Le théâtre contemporain. Analyse des textes, de Sarraute à Vinaver*, Paris, Nathan université, 2002.
PAVIS, Patrice, *L'Analyse des spectacles*, Nathan, Paris, 1996.
PAVIS, Patrice, *Dictionnaire de la performance et du théâtre contemporain*, Armand Colin, 2018.
UBERSFELD, Anne, *Lire le théâtre I, II, III*, Paris, Belin, 1996.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un dossier et un devoir écrit en temps limité.
Deuxième session et RSE : un devoir écrit en temps limité.

UE 8.1 | Projet professionnel ou de recherche

Méthodologie de la recherche

10h TD

Hélène MAUREL/Sylvie HUMBERT-MOUGIN/Richard FAURE

Dans le prolongement du premier semestre, le cours portera sur les grands principes méthodologiques de la recherche en littérature et sur la réalisation du mémoire de master. Nous insisterons en particulier sur l'introduction et sur la mise en forme du mémoire.

UE 8.2 A.1 | Littérature française

EP 1 | Littérature du Moyen Âge et de la Renaissance

20h CM

Silvère MENEGALDO et Stéphan GEONGET

Formes du comique au Moyen âge et à la Renaissance : le fabliau et la farce

Il s'agira d'aborder les formes que peut prendre le comique dans la littérature médiévale et renaissante en envisageant deux genres emblématiques de ces périodes, à la fois proches et bien différenciés : le fabliau d'une part, « conte à rire en vers » florissant de la fin du XII^e siècle au début du XIV^e siècle ; la farce d'autre part, forme théâtrale brève qui connaît un grand succès entre XV^e et XVI^e siècle.

Bibliographie indicative

- Fabliaux du Moyen Age*, éd. bilingue de J. Dufournet, Paris, GF-Flammarion, 1998.
Fabliaux érotiques, éd. bilingue de L. Rossi, Paris, Livre de Poche, 1992.
Le Jongleur par lui-même, éd. bilingue de W. Noomen, Louvain, Peeters, 2003.
D. BOUTET, *Les fabliaux*, Paris, PUF, 1985.
B. FAIVRE, *Les Farces, Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Imprimerie nationale, 1997-1999.
B. REY-FLAUD, *La farce ou la machine à rire. Théorie d'un genre dramatique, 1450-1550*, Genève, Droz, 1984.
D. MENAGER, *La Renaissance et le rire*, Paris, PUF, 1995.

Le cours se partagera en deux parties, la première consacrée au fabliau, la seconde à la farce

EP 2 | Littérature française XVII^e siècle

20h CM

Hélène MICHON

Portraits de femme au XVII^e siècle

Femmes de lettres et femmes d'esprit : *Madame de La Fayette*, *Madame de Sévigné*, *Madame de Sablé*, femmes dévotes et femmes mystiques : *Marie de l'Incarnation*, *Angélique Arnauld*, *Madame de Maintenon*, elles ont contribué à l'éclosion de la culture classique du Grand Siècle. Le séminaire portera sur leurs écrits : correspondance, relations, maximes ou traités.

Indication bibliographique

L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien régime, Linda Timmermans, H. Champion, 2005
Nouvelles Études sur les femmes illustres et la société du XVIIème siècle, Victor Cousin, Didier, 1869.
Jeanne de Chantal et Angélique Arnauld, d'après leur correspondance (1620-1641), Augustin Gazier, Champion, 1915.
Mme de Lafayette, Correspondance, coll. La Pléiade, Gallimard, éd. de Camille Esmein, 2014.

EP 3 | Littérature jeunesse

20h CM

Yannich SÉITÉ

Ducray-Duminil ou comment écrire (pour) les enfants

Né en 1761, mort en 1819, François Guillaume Ducray-Duminil fut un inlassable polygraphe, qui s'est illustré dans tous les genres et dont la gloire se maintint bien après sa mort. Surtout connu, avec sa contemporaine Mme de Genlis, pour être l'un des fondateurs de la littérature pour la jeunesse, il retient l'attention par la façon dont il hybride les genres. Ses diverses pratiques d'écriture se nourrissent l'une l'autre, le journaliste littéraire inspire le romancier, le romancier le compositeur et auteur de romances, ses fictions narratives suscitent des adaptations dramatiques, etc. Nous explorerons les tensions voire les contradictions qui traversent l'œuvre d'un auteur tout à la fois chroniqueur des événements de la Révolution et auteur de fictions qui font la part belle à l'imagination, producteur d'une littérature édifiante et inventeur de chansonnettes grivoises, héritier des Lumières (de Jean-Jacques Rousseau en particulier) et contemporain du romantisme, amoureux de la raison et épris de féerie. Après avoir situé sa vie (qui embrasse l'Ancien régime et la Restauration) et son œuvre (qui va de Diderot à Chateaubriand), nous approcherons cette dernière à partir de la question centrale qui donne son titre à ce séminaire et se verra déclinée en diverses séances : l'éducation, le libertinage, le gothique, le rousseauisme, le goguettier, le féérique, le mélange des arts, la relation à Sade, etc.

Bibliographie critique

Łukasz Szkopiński, *L'Œuvre romanesque de François Guillaume Ducray-Duminil*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

Choix d'œuvres

Victor, ou l'Enfant de la forêt (1799), titre le plus célèbre de Ducray-Duminil, a été édité par Ł. Szkopiński en 2019 aux Classiques Garnier.
La plupart des romans de Ducray-Duminil sont disponibles sur Gallica. Des extraits des ouvrages étudiés seront mis à la disposition de l'assistance avant chaque séance.

Sylvie HUMBERT-MOUGIN

Médée, un mythe politique

La figure de Médée, barbare, magicienne et infanticide, n'a cessé de hanter l'imaginaire européen. On s'intéressera à ce personnage mythique à travers trois œuvres, d'une part la pièce d'Euripide (431 av. J.-C.), première grande occurrence littéraire conservée du mythe, d'autre part deux réinterprétations du XX^e siècle, celle du réalisateur italien Pier Paolo Pasolini (1969) et celle de la romancière allemande Christa Wolf (1996). Depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du vingtième siècle, où Médée devient un emblème des grands enjeux politiques de l'époque contemporaine (guerre des sexes, conflit Nord-Sud, antagonisme Est-Ouest), on observera la plasticité de cette figure mythique et on réfléchira aux incidences du médium (théâtre, cinéma, roman) sur la fabrique et la reconfiguration du matériau mythique.

Corpus d'étude

EURIPIDE, *Médée* [431 av. J.-C.], dans *Tragédies complètes*, Folio, t. 1, trad. Marie Delcourt-Curvers, 1989
 Pier Paolo PASOLINI, *Medea*, 1969
 Christa WOLF, *Médée* [*Medea-Stimmen*, 1996], Stock, « La cosmopolite », 2001, trad. Alain Lance et Renate Lance-Otterbein

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit en temps limité.
 Deuxième session et RSE : un devoir écrit en temps limité

Emmanuelle KAËS

Privilégiant l'entrée générique, ce cours vise l'acquisition d'outils linguistiques, rhétoriques et stylistiques permettant la description fine des textes et l'articulation de l'analyse linguistique et de l'interprétation littéraire. Les textes d'étude seront empruntés à tous les genres (narratif, poétique, dramatique) et à tous les siècles. Le cours approfondira les principes méthodologiques du commentaire stylistique.

Éléments bibliographiques

HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Belin, 2003.
 DÜRRENMATT Jacques, *Stylistique de la poésie*, Belin, 2005.
 UBERSFELD Anne, *Lire le théâtre III-le dialogue de théâtre*, Belin, 1996.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un commentaire stylistique écrit sur table.
 2^e session et RSE : un commentaire stylistique écrit (durée : 2 heures).

UE 8.2 B.1 | Séminaires élémentaires

EP 1 | Séminaire élémentaire de grec

12h TD

Richard FAURE

Littérature et linguistique : variété des complétives du grec classique

Dans son *Philoctète*, Sophocle met dans la bouche d'Ulysse ces paroles : τὴν Φιλοκτῆτου σε δεῖ / ψυχὴν ὅπως λόγοισιν ἐκκλέψεις λέγων (54-55) « L'âme de Philoctète, il te faut la ravir par tes paroles », où l'infinitif attendu avec δεῖ 'il faut' se voit remplacer par une proposition en ὅπως. En *Anab.* 6.6.24, Xénophon utilise une participiale avec le verbe νομίζω 'penser', tournure pourtant absolument proscrite par les grammaires.

Ce semestre, le séminaire élémentaire de grec sera consacré à une question de linguistique, à savoir la diversité des complétives en grec classique et les phénomènes qui sont un défi à notre connaissance de la grammaire de cette strate linguistique du grec. Cette dernière comprend pas moins de 17 types de complétives différents, dont la distribution et les emplois sont encore imparfaitement connus, et surtout qui semblent incroyablement redondants. Ces emplois peuvent être toutefois classés et rationalisés en partant de critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, et en examinant ces structures à l'échelle de la phrase, du paragraphe et du discours entier. Nous verrons en particulier qu'elles jouent un rôle dans la structuration de la pensée de l'auteur.

Ce séminaire sera l'occasion de se former à poser une problématique linguistique et de mettre en œuvre les différentes méthodes qui permettent d'y répondre. La constitution de corpus littéraires jouera un rôle central.

Bibliographie

- BIZOS, Marcel. 2002. *Syntaxe Grecque*. Paris: Vuibert.
- BOEL, Gunnar de. 1991. "La Complétive : Au Carrefour de La Syntaxe, de La Sémantique et de La Pragmatique." In *Études de Syntaxe Du Grec Classique.*, edited by Michèle Biraud, 53–64. Actes du premier colloque de didactique de la syntaxe du grec classique 17, 18, 19 avril 1991 université de Nice: Publications de la Faculté des lettres de Nice. les Belles-Lettres.
- CRISTOFARO, Sonia. 1996. *Aspetti Sintattici e Semantici Delle Frasi Complete in Greco Antico*. Florence: La Nuova Italia.
- FAURE, Richard. 2014. "Argument Clauses." In *Encyclopedia of Ancient Greek Language and Linguistics (EAGLL)*. Vol. 1, edited by Georgios K. Giannakis, 172–78. Amsterdam: Brill.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : exposé oral ou dossier.
Deuxième session et RSE : un écrit.

Élisabeth GAVOILLE

Représentations de la Ville dans la poésie latine : du site des origines à la Rome impériale

On étudiera la manière dont est décrit et représenté l'espace de Rome dans la poésie latine, selon diverses approches : inspiration comique et satirique (Plaute, Horace, Martial, Juvénal), visions de la grandeur augustéenne et rêveries sur les origines (Virgile, Properce et avatars ovidiens). Rome, centre du pouvoir et cité-monde (*urbs et orbis*), concentre aussi la corruption, l'agitation et le bruit. On s'arrêtera sur les notions de paysage urbain et de paysage sonore.

Indications bibliographiques

- ANDRÉ Jean-Marie, « L'espace urbain dans l'expression poétique », dans *Rome. L'espace urbain et ses représentations*, textes réunis et présentés par F. Hinard et M. Royo, Paris-Tours : PUPS-Maison des Sciences de la Ville (Tours), 1991, p. 83-95.
- CHAISEMARTIN (de) N., *Rome. Paysage urbain et idéologie, des Scipions à Hadrien (II^e s. av. – II^e s. apr. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Edwards C., *Writing Rome. Textual Approaches to the City*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- GAVOILLE É., « L'espace de la Ville : promenades dans Rome (Plaute, Horace, Ovide) », in *Expériences et représentations de l'espace*, Paris, Ellipses, coll. "Cultures antiques" (coord. Ph. Guizard & Chr. Laizé), 2012, p. 244-265.
- GRUET Brice, *La rue à Rome, miroir de la ville. Entre l'émotion et la norme*, Paris, PUPS, 2006.
- KARDOS Marie-José, « L'*Vrbs* dans les *Épigrammes* de Martial : poésie et réalité », *REL*, 79, 2001, p. 201-214.
- ROUVERET Agnès, « Origines de Rome et quête d'identité dans l'œuvre de Properce », dans *Origines gentium*, V. Fromentin et S. Gotteland éd., Bordeaux, 2001, p. 263-270.
- ROYO Manuel, « "Un sacrifice pâle et un lieu d'herbe" : l'espace et le temps dans les descriptions poétiques de Rome », in D. Nelis & M. Royo (éd.), *Lire la Ville. Fragments d'une archéologie littéraire de Rome antique*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 161-182.
- VENDRIES Christophe, « Du bruit dans la cité. L'invention du "paysage sonore" et l'Antiquité romaine », in *Le paysage sonore de l'Antiquité. Méthodologie, historiographie et perspectives*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 2015, p. 209-256.

Modalités d'évaluation

examen terminal écrit (1h30).
RSE et session 2 : examen écrit (1h30)

UE 8.2 B.2 | Séminaires de spécialisation

EP 1 | Séminaire de spécialisation grec

12h CM

Richard FAURE

Diodore, Bibliothèque historique, XI

Ce semestre, le séminaire de spécialité sera consacré au livre XI de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. Ce livre comporte le récit de la Seconde Guerre médique et des trente premières années de la Pentécontaétie. Son étude nous donnera l'occasion de réfléchir sur le genre historique en langue grecque à la fin de la République romaine et comprendre le rapport de Diodore à ses sources, sa version de l'histoire universelle et de l'histoire morale.

Ce séminaire étant mutualisé avec la préparation à l'agrégation externe de lettres classiques, des exercices d'explication de texte et de leçon seront proposés.

Edition de référence

Diodore, *Bibliothèque historique*, XI, texte établi et traduit par Jean Haillet, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2001.

Une bibliographie détaillée et des documents annexes seront fournis lors des premières séances.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral

Examen terminal : un exposé oral

EP 2 | Séminaire de spécialisation latin

12h CM

Élisabeth GAVOILLE

« Un genre, un auteur » : étude d'une œuvre latine représentative d'un genre littéraire, dans son contexte historique et esthétique

Claudien, *La guerre contre les Gètes et Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius* Narration et éloge, poésie épique et rhétorique épideictique. Cours commun avec la préparation à l'agrégation externe de Lettres classiques session 2024.

Édition de référence : Claudien, *La Guerre contre les Gètes et Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius*, in *Œuvres*, tome III : Poèmes politiques (399-404), texte établi et traduit par Jean-Louis Charlet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F. (dite "Budé"), 2017 (2^e tirage 2022).

Indications bibliographiques

- BRESSON Adrien, in *Silves latines 2023-2024 : Claudien, La Guerre contre les Gètes et Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius*, Neuilly, Atlande, 2022.
- BUREAU Bruno, « Modeler le prince ou critiquer le prince. Claudien et Rutilius Namatianus, du panégyrique impérial au pamphlet politique », *Interférences*, n° 9, 2016 (en ligne).
- CHARLET Jean-Louis, « Claudien et Lucain : une poésie politique entre épopée, histoire et panégyrique », in *Lucan and Claudian. Context and Intertext*, Heidelberg, Winter Verlag, 2016.
- MEUNIER Delphine, *Claudien. Une poétique de l'épopée*, Paris, Les Belles Lettres, 2019.
- TOURNIER Charlotte, « La mémoire des figures impériales chez Claudien », *Interférences*, n° 9, juillet 2016 (en ligne).
- ZARINI Vincent, « Épique et épideictique dans la poésie latine de l'Antiquité tardive », in *La lyre et la pourpre*, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 17-32.

Modalités d'évaluation

Examen terminal écrit (1h30).
RSE et session 2 : examen écrit (1h30)

UE 8.2 B.3 | Renforcement disciplinaire

cours mutualisés avec la préparation au Capes en MEEF1 et à l'agrégation

EP 1 | Version grecque

18h CM

Richard FAURE

Entraînement à la traduction de textes littéraires d'époques et de genres variés afin de compléter et approfondir la culture littéraire, mieux appréhender les techniques de traduction et leurs enjeux littéraires, pratiquer et entretenir la grammaire (en s'appuyant sur des révisions).

Cours mutualisé avec la préparation aux concours (MEEF1 et agrégation de Lettres classiques).

Outils

M. BIZOS, *Syntaxe grecque*, 1981 et grammaire de référence : E. RAGON ou J. ALLARD et E. FEUILLARE ou J. BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses, 2000.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : devoirs maisons et un devoir sur table.
Deuxième session et RSE : devoir sur table.

Élisabeth GAVOILLE

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement.
Cours mutualisé avec la préparation aux concours (MEEF1 et 2, agrégation externe de Lettres classiques).

Outils : Dictionnaire latin-français: *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. FLOBERT, Hachette, 2000 ; syntaxe de référence : *Syntaxe latine* d'ERNOUÏ et THOMAS (Klincksieck, 1952) ; grammaire de référence : GASON, BAUDIFFIER, THOMAS, *Précis de grammaire des lettres latines* (Magnard, coll. Morisset, 1963) ; lexique de référence : F. MARTIN, *Les Mots latins* (Hachette Education, 1977).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : outre les devoirs par quinzaine, 2 versions en séance, d'1h30 RSE et session 2 : un écrit (2h)

POUR LES DEUX SPECIALISATIONS, LETTRES MODERNES ET LETTRES CLASSIQUES

UE 8. 3 Mémoire de recherche

Voir les indications dans la partie introductive

Modalités de contrôle des connaissances

CC : contrôle continu | ET : examen terminal | E : écrit | O : oral

Semestre 7

Unités d'enseignement	30 ECTS	Régime général						Régime spécial d'études			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
UE 7.0 Tronc commun Lettres / ADS	5			2							
7.0.1 Langue vivante	1	CC	E/O	1	ET	O	1	O	1	O	1
7.1.2 Séminaire ADS	4	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 7.1 Projet professionnel et de recherche	1	CC		1	CC			E	1	E	1
Spécialisation Lettres modernes (7.2 A)	24										
UE 7.2 A.1 Littérature française	15	CC	E/O	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
UE 7.2 A.2 Littérature comparée	5	CC	E/O	2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
UE 7.2 A.3 Stylistique	4	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Spécialisation Lettres classiques (7.2 B)	24										
UE 7.2 B.1 Séminaires élémentaires	10			2							
EP1 Séminaire élémentaire de grec	5	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire élémentaire de latin	5	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
UE 7.2 B.2 Séminaires de spécialisation	10			2							
EP1 Séminaire de spécialisation grec	5	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire de spécialisation latin	5	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
UE 7.2 B.3 Renforcement disciplinaire	4			1							
EP1 Version grecque	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2 Version latine	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

Semestre 8

Unités d'enseignement	30 ECTS	Régime général						Régime spécial d'études			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Tronc commun											
UE 8.0 Tronc commun Lettres /ADS	5			2							
8.o.1 Langue vivante	1	CC	E/O	1	ET	O	1	O	1	O	1
8.o.2 Séminaire ADS	4	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE 8.1 Projet professionnel et de recherche	1	CC		1	CC			E	1	E	1
Spécialisation Lettres modernes (8.2 A)											
	14										
UE 8.2A.1 Littérature française	9	CC	E/O	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
UE 8.2A.2 Littérature comparée	3	CC	E/O	2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
UE 8.2A.3 Stylistique	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Spécialisation Lettres classiques (8.2 B)											
	14										
8.2B.1 Séminaires élémentaires	6	CC	E/O	2	ET	O	2	O	2	O	2
EP1 Séminaire élémentaire de grec	3	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire élémentaire de latin	3	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
8.2B.2 Séminaires de spécialisation	6			2			2		2		
EP1 Séminaire de spécialisation grec	3	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire de spécialisation latin	3	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
8.2B.3 Renforcement disciplinaire	2										
EP1 Version grecque	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2 Version latine	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
8.3. Dossier de recherche	10	ET	E	6	X	X	X	E	6	X	X

Master 2

Maquette

Semestre 9

Unité d'enseignement (UE)	Coef.	ECTS	Éléments pédagogiques (EP)	CM	TD
Tronc commun					
UE 9.1 Tronc commun Lettres / Arts du spectacle	1	5			
	1	1	EP 1. Langue vivante*		18
	2	4	EP 2. Littérature et cinéma	18	
Spécialisation Lettres modernes (9.2 A)		25			
UE 9.2 A.1 Séminaires de littérature française**	3	21			
	1	7	EP 1. Littérature française	18	
	1	7	EP 2. Littérature française	18	
	1	7	EP 3. Littérature française	18	
UE 9.2 A.2 Séminaire de littérature comparée	2	4	Littérature comparée	18	
Spécialisation Lettres classiques (9.2 B)		25			
UE 9.2 B.1 Séminaires élémentaires	2	10			
	1	5	EP 1. Séminaire élémentaire grec		12
	1	5	EP 2. Séminaire élémentaire latin		12
UE 9.2 B.2 Séminaires de spécialité	2	11			
	1	6	EP 1. Séminaire de spécialité grec	12	
	1	5	EP 2. Séminaire de spécialité latin	12	
UE 9.2 B.3 Renforcement disciplinaire	1	4			
	1	2	EP 1. Version grecque	18	
	1	2	EP 2. Version latine	18	

* Cet EP pourra faire l'objet d'une dispense pour les étudiants pouvant justifier du niveau C1 dans une langue vivante autre que le français.

** L'un de ces trois séminaires peut être remplacé par un séminaire librement choisi dans l'offre de séminaires de master de l'université.

Semestre 10

Unité d'enseignement (UE)	Coef.	ECTS	Éléments pédagogiques (EP)	CM	TD
Tronc commun					
UE 10.1 Tronc commun Lettres / Arts du spectacle	1	1	Langue vivante*		18
Spécialisation Lettres modernes (10.2 A)		14			
UE 10.2 A.1 Séminaires de littérature française**	3	12			
	1	4	EP 1. Littérature française	18	
	1	4	EP 2. Littérature française	18	
	1	4	EP 3. Littérature française	18	
UE 10.2 A.2 Séminaire de littérature comparée	2	2	Littérature comparée	18	
Spécialisation Lettres classiques (10.2 B)		14			
UE 10.2 B.1 Séminaires élémentaires	2	6			
		3	EP 1. Séminaire élémentaire grec		12
		3	EP 2. Séminaire élémentaire latin		12
UE 10.2 B.2 Séminaires de spécialisation	2	6			
	1	3	EP 1. Séminaire de spécialisation grec	12	
	1	3	EP 2. Séminaire de spécialisation latin	12	
UE 10.2 B.3 Renforcement disciplinaire	1	2			
		1	EP 1. Préparation à la 'leçon'- grec	12	
		1	EP 2. Préparation à la 'leçon'- latin	12	
UE 10.3 Mémoire de recherche	8	15			

* Cet EP pourra faire l'objet d'une dispense pour les étudiants pouvant justifier du niveau C1 dans une langue vivante autre que le français.

** L'un de ces trois séminaires peut être remplacé par un séminaire librement choisi dans l'offre de séminaires de master de l'université.

Descriptifs des enseignements

Semestre 9

UE 9.1 | Tronc commun Lettres / Arts du spectacle

EP 1 | Langue vivante

18h TD

Un cours d'anglais destiné aux étudiant·e·s de M2 lettres est proposé par le département d'études anglophones.
Il est possible de suivre d'autres cours de langues (allemand, espagnol, italien, portugais).

NB : Cet EP peut faire l'objet d'une dispense pour tout·e étudiant·e pouvant justifier du niveau C1 dans une langue autre que le français.

EP 2 | Séminaire Arts du spectacle « littérature et cinéma »

18h CM

Delphine ROBIC-DIAZ

Le cinéma colonial et post-colonial français à travers les adaptations et novellisations de romans

Le cinéma colonial français est un genre dont la principale caractéristique n'est pas d'ordre narratif, mais idéologique : il a cessé d'exister en même temps que l'empire colonial national. Cinéma de l'expansion, cinéma de l'exotisme, mais aussi cinéma de la mission civilisatrice de l'homme blanc, il développe à l'écran les codes d'un discours politiquement et historiquement daté dont certains motifs et figures résistent pourtant à la décolonisation (mises en scène privilégiant les décors dépaysants et les personnalités autochtones ensorcelantes, trompeuses ou fourbes capables de menacer ou de corrompre l'identité blanche, autorité paternaliste, rapports inter-ethniques racistes, etc.). Il s'agira dans ce cours de traiter de l'évidente filiation du cinéma colonial et post-colonial français et des évolutions du cadre générique d'un corpus composé ici principalement d'adaptations et de novellisations d'oeuvres littéraires (pour le cinéma colonial, les différentes versions de *L'Atlantide* par Jacques Feyder et de G.W Pabst d'après Pierre Benoit, *La Bandera* et *Pépé le Moko* de Julien Duvivier d'après respectivement Pierre Mac Orlan et Henri La Barthe, etc. ; pour le cinéma post-colonial, l'oeuvre de Pierre Schoendoerffer, mais aussi *Coup de torchon* de Bertrand Tavernier d'après Jim Thompson, les adaptations de Marguerite Duras par René Clément, Jean-Jacques Annaud et Rithy Panh, ou encore *La Trahison* de Philippe Faucon d'après Claude Sales ou *White Material* de Claire Denis co-scénarisé par Marie NDiaye, entre autres).

Bibliographie

- BALDIZZONE, José (dir.). *Souvenirs d'Indochine. Les Cahiers de la Cinémathèque*, n° 57, 1992. 117 p.
- BENALI, Abdelkader, *Le Cinéma colonial au Maghreb. L'imaginaire en trompe l'œil*, Paris, Editions du Cerf, 1998. 371 p. (préface de Benjamin Stora, coll. 7^e Art)
- BOULANGER, Pierre, *Le Cinéma colonial de « l'Atlantide » à « Lawrence d'Arabie »*, Paris, Editions Seghers, 1957. 291 p. (coll. Cinéma 2000).
- DENIS, Sébastien, *Cinéma et guerre d'Algérie. La Propagande à l'écran (1945-1962)*. Paris, Nouveau monde éditions, 2009.
- EADES, Caroline, *Le Cinéma post-colonial français*. Paris, Cerf, 2006. 423 p. (coll. 7^{ème} art).
- HENNEBELLE, Guy, BERRAH, Mouny, STORA Benjamin (coord). *La Guerre d'Algérie à l'écran*, Paris, Corlet-Télérama, 1997. 240 p. (CinémAction, n° 85)
- STORA, Benjamin. *Imaginaires de guerre. Algérie-Viêt-nam en France et aux Etats-Unis*, Paris, Editions La Découverte, 1997. 252 p

Filmographie (liste non exhaustive, par ordre chronologique)

L'Atlantide, Jacques Feyder (1921), *L'Atlantide*, Georg W. Pabst (1932), *La Bandera*, Julien Duvivier (1935), *L'Appel du silence*, Léon Poirier (1936), *Pépé le Moko*, Julien Duvivier (1936), *Gueule d'amour*, Jean Grémillon (1937), *Goupi Mains-Rouges*, Jean Becker (1943), *Un Barrage contre le Pacifique*, René Clément (1957), *Patrouille de choc*, Claude Bernard-Aubert (1957), *La 317^e Section*, Pierre Schoendoerffer (1965), *Le Facteur s'en va-t-en guerre*, Claude Bernard-Aubert (1966), *Le Crabe-Tambour*, Pierre Schoendoerffer (1977), *La Question*, Laurent Heynemann (1977), *L'Etat sauvage*, Francis Girod (1978), *Coup de torchon*, Bertrand Tavernier (1981), *L'Honneur d'un capitaine*, Pierre Schoendoerffer (1982), *Fort Saganne*, Alain Corneau (1983), *Chocolat*, Claire Denis (1988), *Indochine*, Régis Wargnier (1992), *L'Amant*, Jean-Jacques Annaud (1992), *Diên Biên Phu*, Pierre Schoendoerffer (1992), *Mon Colonel*, Laurent Herbiet (2006), *La Trahison*, Philippe Faucon (2006), *L'Ennemi intime*, Florent Emilio Siri (2007), *Un Barrage contre le Pacifique*, Rithy Panh (2009), *White Material*, Claire Denis (2009)

Évaluation

Contrôle continu, un écrit.

UE 9.2 A.1 | Littérature française

EP 1 | Littérature française du XVIII^e siècle

18h CM

Yannick SÉITÉ

Le mythe du bon sauvage au prisme de la pensée de David Graeber

L'anthropologue David Graeber, qui s'est fait connaître en 2013 par un article retentissant sur ce qu'il appelait les « bullshit jobs », est mort en 2020, laissant inachevé l'ouvrage qu'il élaborait avec l'archéologue David Wengrow. Consacré à l'histoire des inégalités, ce livre* revigorant comporte un chapitre qui, traduit en français, a été mis à la disposition de tous par la revue du MAUSS. Or ces pages revêtent un intérêt tout particulier pour le spécialiste du dix-huitième siècle en ce qu'elles constituent une attaque en règle contre la façon dont les penseurs des Lumières ont promu et utilisé le mythe du bon sauvage. Notre séminaire tentera l'aventure de lire le texte fondateur du mythe, les *Dialogues avec un sauvage*, du baron de Lahontan (1702), en le confrontant aux thèses de Graeber. Au-delà du seul cas de Lahontan, il s'agira aussi de convoquer Rousseau, Diderot et les autres penseurs du dix-huitième siècle qui ont participé à l'édification du mythe. Manière de se donner les moyens de critiquer, d'éprouver en retour les thèses du penseur anarchiste américain.

*Désormais édité, il a été traduit en français : David Graeber & David Wengrow, *Au commencement était... Une nouvelle histoire de l'humanité*, trad fr., Paris, Les liens qui libèrent, 2021.

Les deux textes suivants constituent la base de notre corpus. Le premier devra avoir été lu avant le début du séminaire :

LAHONTAN, *Dialogues avec un sauvage*, éd. établie par Réal Ouellet, coll. « Mémoire des Amériques », Montréal, Lux Éditeur, 2010, 368 p.
GRAEBER David, « La sagesse de Kandiaronk » Revue du MAUSS permanente, 28 septembre 2019 [en ligne]. <http://www.journaldumauss.net/?La-sagesse-de-Kandiaronk-la-critique-indigene-le-mythe-du-progres-et-la#nb35>

EP 2 | Littérature française du XX^e siècle

18h CM

Catherine DOUZOU

Chanson et littérature aux XX^e et XXI^e siècles

En France, s'est développée une tradition liée à la chanson qui est très spécifique à ce pays, même si elle a engagé des modèles multiples à l'étranger. Nous réfléchirons à la constitution de cette tradition au fil des siècles, à ses rapports avec la littérature et ses différents genres. Non seulement, il sera question des apports de la chanson à la littérature et des collaborations entre artistes et littérateurs, mais aussi de l'évolution de ces rapports au fil des siècles jusqu'à aujourd'hui, en fonction de l'évolution des pouvoirs sociaux et politiques en place.

A partir d'extraits de chansons et de textes divers littéraires ou non, on réfléchira sur ces rapports en particulier aux XX^e et XXI^e siècles.

Bibliographie indicative

HIRSCHI Stéphane, *Chanson: L'art de fixer l'air du temps : de Béranger à Mano Solo*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 2008 ;
DICALÉ Bertrand, *Ces chansons qui font l'histoire*, Textuel, 2010 ;
ROBINE Marc, *Il était une fois la chanson française, des trouvères à nos jours*, Fayard, coll. « Chorus », 2004.

EP 3 | Littérature française des XIX^e et XX^e siècles

18h CM

Hélène MAUREL

Histoire du métier d'éditeur et stratégies éditoriales

Ce séminaire permet de suivre l'évolution de l'histoire du livre depuis la naissance de la figure de l'éditeur avec les débuts de l'industrialisation dans la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Nous verrons comment l'activité de l'écrivain s'inscrit progressivement dans un contexte économique et éditorial dont les critères de publication et les méthodes de commercialisation connaissent des étapes décisives jusqu'à aujourd'hui.

Bibliographie

BALZAC Honoré de, *Les Illusions perdues*, 1837-1843
CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, *Histoire de l'édition française*, tome 4 : *Le Livre concurrencé*, Fayard, Le cercle de la Librairie, 1991
PARINET, Elisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine, XIX^e – XX^e siècles*, Paris, Seuil, 2004
PROUST, Sylvie, *La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013
VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985

UE 9.2 A.2 | Littérature comparée

18h CM

Sylvie HUMBERT-MOUGIN

Odyssées contemporaines

Les textes et les récits mythiques issus de l'Antiquité gréco-romaine font l'objet de multiples reprises depuis la fin des années 1960 qui voient la remise en cause de l'hégémonie occidentale et la contestation de différentes formes d'autorité : remise en cause du modèle patriarcal, contestation de la culture savante par les cultures populaires. On s'intéressera à ces réappropriations souvent polémiques et à ces décentrement des modèles antiques en observant plus particulièrement des réécritures contemporaines de l'*Odyssée* d'Homère.

Indications bibliographiques

Lire l'*Odyssée* d'Homère, par exemple dans la traduction de V. Bérard (Folio) ou dans celle de F. Mugler (Babel / Actes sud).

BESSIERES (Vivien), *Le péplum, et après ? L'Antiquité dans les récits contemporains*, Garnier, 2016.

BOST-FIEVET, Mélanie, PROVINI, Sandra, *L'Antiquité dans l'imaginaire contemporain. Fantasy, science-fiction, fantastique*, Garnier, 2014

GELY, Véronique, « Les Anciens et nous : la littérature contemporaine et la matière antique », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 2009/2, p. 19-40.

« Partages de l'Antiquité », *Revue de littérature comparée*, 2012/4, n° 344 [en ligne]

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit en temps limité.

Deuxième session et RSE : un devoir écrit en temps limité

SPECIALISATION LETTRES CLASSIQUES

UE 9.2 B.1 | Séminaires élémentaires

EP 1 | Séminaire élémentaire de grec

12h TD

Diane CUNY

Aristophane. Comédie, politique et poétique

Nous partirons de la lecture des comédies d'Aristophane et étudierons la façon dont l'auteur utilise un genre très codifié pour critiquer la politique de son temps (corruption des dirigeants, rôle des démagogues) et la nouvelle éducation donnée aux jeunes gens. Nous étudierons aussi la façon dont le poète propose une réflexion sur la place du théâtre dans la cité à travers les parabases ou dans la comédie des Grenouilles. Nous passerons en revue les principales interprétations données de ces pièces et examinerons la façon dont les comédies sont mises en scène de nos jours et les problèmes posés dans le cadre de ces représentations.

Indications bibliographiques

Vous lirez les comédies d'Aristophane dans l'édition de votre choix.

L'édition bilingue grec/français de référence est V. Coulon éd, trad. H. van Daele, *Aristophane*, 5 vol., Les Belles Lettres, 1969-1972.

Autres traductions françaises complètes :

V. H. Debidour, *Aristophane : Théâtre complet*, 2 vol., Gallimard, 1987.

P. Thiery, *Aristophane : Théâtre complet*, Pléiade, 1997.

Une bibliographie critique sera distribuée en cours.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit
RSE et session 2 : un devoir écrit à rendre

EP 2 | Séminaire élémentaire de latin

12h TD

Déborah ROUSSEL

Présence d'Ovide dans les Métamorphoses

Ce séminaire propose, par la lecture de quelques extraits des *Métamorphoses* d'Ovide, de réfléchir à la place du poète dans l'épopée mythologique.

Il s'agira, d'une part, en s'appuyant sur la représentation de quelques grandes figures de créateurs ou d'artistes – comme Arachné, Dédale ou Pygmalion –, de réfléchir à ce qu'elles peuvent nous dire, sur le plan métapoétique, de l'entreprise poétique d'Ovide.

Il s'agira, d'autre part, en étudiant en particulier les jeux d'allusion et de réécriture, de réfléchir au discours implicite du poète et à la dimension subversive de son œuvre

Indications bibliographiques

Fabre-Serris J., *Mythe et poésie dans les Métamorphoses d'Ovide*, Klincksieck, 1995.
Jouteur I., *Jeux de genres dans les Métamorphoses d'Ovide*, Peeters, 2001.
Tronchet G., *La métamorphose à l'œuvre, Recherches sur la poétique d'Ovide dans les Métamorphoses*, Peeters, 1998.
Vial H., *La métamorphose dans les Métamorphoses d'Ovide, Etude sur l'art de la variation*, Les Belles Lettres, 2010.
Videau A., *La poétique d'Ovide, de l'épigramme à l'épopée des Métamorphoses, essai sur un style dans l'Histoire*, PUPS, 2010.

Modalités d'évaluation : examen terminal écrit (1h30).
RSE et session 2 : examen écrit (1h30)

UE 9.2 B.2 | Séminaires de spécialisation

EP 1 | Séminaire de spécialisation grec

12h CM

Diane CUNY

Étude d'une œuvre littéraire de l'époque achaïque ou classique. Cours mutualisé avec la préparation à l'agrégation de Lettres classiques session 2023.

Programme : Euripide, *Médée*, in *Tragédies*, tome I, texte établi et traduit par Louis Méridier, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F

Une bibliographie détaillée sera fournie lors des premières séances.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un oral
Examen terminal : un oral

EP 2 | Séminaire de spécialisation latin

12h CM

Marine MIQUEL

« Un genre, un auteur » : étude d'une œuvre latine représentative d'un genre littéraire, dans son contexte historique et esthétique

Programme de ce 1er semestre : Cicéron, *Les Philippiques*, I et II. Cours commun avec la préparation à l'agrégation externe et interne de Lettres classiques session 2023.

Bibliographie:

Édition : Cicéron, *Les Philippiques*, texte établi et traduit par A. Boulanger et P. Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France (dite « Budé »), 1ère édition 1959.

Une bibliographie complète sera donnée à la rentrée.

Modalités d'évaluation : examen terminal écrit (1h30)

UE 9.2 B.3 | Renforcement disciplinaire

cours mutualisés avec la préparation au Capes en MEEF1 et à l'agrégation

EP 1 | Version grecque

18h CM

Diane CUNY

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement.
Cours mutualisé avec la préparation aux concours (MEEF1 et agrégation externe de Lettres classiques).

Outils : M. Bizos, *Syntaxe grecque*, (1947) 1998²², et grammaire de référence (E. Ragon ou J. Allard et E. Feuillâtre, par exemple).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : 1 écrit (1h 30)
Examen terminal : 1 écrit (2h).

Élisabeth GAVOILLE

Entraînement régulier à la traduction écrite pour entretenir la maîtrise de la langue et dans la perspective d'une présentation aux concours d'enseignement.

Cours mutualisé avec la préparation aux concours (MEEF1 et 2, agrégation externe de Lettres classiques).

Outils : Dictionnaire latin-français: *Le grand Gaffiot, dictionnaire Latin-Français*, nouv. éd. revue et corrigée sous dir. de P. Flôbert, Hachette, 2000 ; syntaxe de référence : *Syntaxe latine* d'Ernout et Thomas (Klincksieck, 1952) ; grammaire de référence : Gason, Baudiffier, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines* (Magnard, coll. Morisset, 1963) ; lexique de référence : F. Martin, *Les Mots latins* (Hachette Education, 1977).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : outre les devoirs par quinzaine, 2 versions en séance, d'1h30 RSE et session 2 : un écrit (2h)

Semestre 10

UE 10.1 | Langue vivante

18h

Un cours d'anglais destiné aux étudiant·e·s de M2 lettres est proposé par le département d'études anglophones.
Il est possible de suivre d'autres cours de langues (allemand, espagnol, italien, portugais).

NB : Cet EP peut faire l'objet d'une dispense pour tout·e étudiant·e pouvant justifier du niveau C1 dans une langue autre que le français.

SPECIALISATION LETTRES MODERNES

UE 10.2 A.1 | Littérature française

EP 1 | Littérature XVIII^e siècle

18h CM

Marie-Paule de WEERDT-PILOGE

L'autoportrait au XVIII^e siècle

Alors que l'autobiographie est un récit de vie souvent chronologique, l'autoportrait figure comme une tentative de synthèse de l'écrivain sur lui-même. Nous aborderons les modèles, les mobiles, les présupposés, les fondements théoriques et culturels de l'autoportrait au siècle des Lumières à travers de larges extraits empruntés à différents genres (autobiographie, Mémoires, lettres...). Démarche réflexive caractéristique du XVIII^e siècle qui consacre l'émergence de l'individu et fait la part belle à l'originalité, l'autoportrait engage un retour sur soi et une image de soi qui interrogent jusque dans nos pratiques les plus contemporaines.

Indications bibliographiques

Sandrine LASCAUX et Yves OUALLET (dir.), *Autoportrait et altérité*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2014

Marianne CHARRIER-VOZEL, « L'autoportrait de l'épistolaire au XVIII^e siècle : entre réalité et fiction », *L'épistolaire au féminin. Correspondances de femmes (XVIII^e- XX^e siècles)*, Brigitte Diaz, Jürgen Siess (dir.), Presses Universitaires de Caen, 2006

Élisabeth GAUCHER-REMOND et Jean GARAPON (dir.), *L'Autoportrait dans la littérature française du Moyen Âge au XVII^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2013.

Catriona SETH, « Que sais-je ? Qui suis-je ? » *Autoportraits et écriture intime au XVIII^e siècle, Autoportraits, autofictions de femmes à l'époque moderne - Savoirs et fabrique d'identité*, sous la direction de Caroline Trotot, Paris, Classiques Garnier, coll. Masculin/féminin dans l'Europe moderne, 2018.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un devoir écrit

Deuxième session et RSE : un devoir écrit en temps limité

EP 2 | Littérature XIX^e siècle

18h CM

Philippe DUFOUR

Le symbole et la lettre

Au XIX^e siècle apparaît une histoire comparée des religions. Non plus prises comme des absolus (comme la vraie par opposition aux fausses), elles sont appréhendées dans leur historicité, avec des dates de naissance et peut-être à l'horizon la mort de Dieu. Les mythologues y reconnaissent volontiers des variantes d'un même sentiment religieux qui cherche à se dire à travers des symboles. Ce fut le temps d'un art symbolique que la littérature et la peinture romantiques essaient de réveiller en déchiffrant le grand livre de la Nature. Mais le romantisme est aussi le temps de la dégradation des symboles : aux symboles irraisonnés du sublime, de l'ineffable succèdent des symboles concertés, réfléchis comme dit Hegel. La pratique baudelairienne de l'allégorie, qui met en images le spleen sur fond de transcendance vide, en est un aboutissement. D'autres écrivains renoncent alors aux mystères du symbole pour s'en tenir à la lettre : ces littéralistes cultivent un style descriptif pour s'émerveiller devant le monde sensible qui se passe d'au-delà. Le séminaire parcourra ces esthétiques des symbolistes et des littéralistes, en mêlant histoire des idées et poétique des écritures.

Bibliographie

HEGEL, *Esthétique*, Livre de Poche, t. I, deuxième partie, première section : « De la forme symbolique de l'art »

CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Gallimard, coll. « Folio »

BAUDELAIRE, *Les Fleurs du mal*

FLAUBERT, *Madame Bovary*

EP 3 | Littérature XX^e siècle

18h CM

Maryline HECK

La performance littéraire aujourd'hui

La performance littéraire est aujourd'hui en plein essor. Par « performance », on entend ici des formes littéraires spécifiquement créées en vue de leur oralisation face à un public (et non la simple lecture en public d'un texte déjà édité) – qu'il s'agisse de formes poétiques ou de formes narratives. Longtemps cantonnée au domaine de la poésie (avec notamment la poésie orale, la poésie sonore ou encore la « poésie action »), la performance intéresse aujourd'hui de manière croissante les prosateurs. On se concentrera sur ces formes plus narratives de performance qui se font jour actuellement, pour en dégager les enjeux principaux, en mettant notamment l'accent sur leur dimension potentiellement « politique ».

Spectacle obligatoire :

Vendredi 6 octobre 2023, 18h30-19h15 : lecture-performance de Charles Pennequin au Petit Fauchoux, 12 rue Léonard de Vinci, 37000 Tours (entrée libre et gratuite, sans réservation. Nous en reparlerons à la rentrée)

Une bibliographie, une sitographie détaillées et une liste de performances à visionner sur internet seront fournies lors des premières séances.

Modalité d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit
RSE et session 2 : un devoir écrit

UE 10.2 A.2 | Littérature comparée

18h CM

Lucile FARNOUX

Traduire, retraduire : enjeux de la traduction littéraire

Nous lisons le plus souvent les littératures étrangères en traduction, sans être toujours conscients de ce que cela implique. Ce séminaire se fixe pour objectif d'aborder la question de la traduction selon différents points de vue : historique, sociologique et plus proprement littéraire. On s'intéressera en particulier au phénomène de la retraduction, au cœur des débats aujourd'hui, comme le révèlent à la fois le grand nombre de nouvelles traductions de classiques récemment publiées et les articles qui paraissent à ce sujet dans la presse généraliste.

Le travail s'effectuera à partir d'articles critiques et d'extraits de textes qui seront fournis aux étudiants et/ou mis à disposition sur Célène.

Éléments de bibliographie critique

Michel BALLARD, *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, PU de Lille, 1992.

Johan HEILBRON et Gisèle SAPIRO, « La traduction littéraire, un objet sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales* 144 (2002/4), p. 3-5.

Florence NOIVILLE et Nicolas WEIL, « Retraduire les œuvres littéraires classiques – un jeu merveilleux pour l'intelligence », *Le Monde*, 3 mai 2023.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un devoir écrit en temps limité.
Deuxième session et RSE : un devoir écrit en temps limité

UE 10.2 B.1 | Séminaires élémentaires

EP 1 | Séminaire élémentaire de grec

12h TD

Richard FAURE

Littérature et linguistique : variété des complétives du grec classique

Dans son *Philoctète*, Sophocle met dans la bouche d’Ulysse ces paroles : τὴν Φιλοκτῆτου σε δεῖ / ψυχὴν ὅπως λόγοισιν ἐκκλέψεις λέγων (54-55) « L’âme de Philoctète, il te faut la ravir par tes paroles », où l’infinitif attendu avec δεῖ ‘il faut’ se voit remplacer par une proposition en ὅπως. En *Anab.* 6.6.24, Xénophon utilise une participiale avec le verbe νομίζω ‘penser’, tournure pourtant absolument proscrite par les grammaires.

Ce semestre, le séminaire élémentaire de grec sera consacré à une question de linguistique, à savoir la diversité des complétives en grec classique et les phénomènes qui sont un défi à notre connaissance de la grammaire de cette strate linguistique du grec. Cette dernière comprend pas moins de 17 types de complétives différents, dont la distribution et les emplois sont encore imparfaitement connus, et surtout qui semblent incroyablement redondants. Ces emplois peuvent être toutefois classés et rationalisés en partant de critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, et en examinant ces structures à l’échelle de la phrase, du paragraphe et du discours entier. Nous verrons en particulier qu’elles jouent un rôle dans la structuration de la pensée de l’auteur.

Ce séminaire sera l’occasion de se former à poser une problématique linguistique et de mettre en œuvre les différentes méthodes qui permettent d’y répondre. La constitution de corpus littéraires jouera un rôle central.

Bibliographie

- BIZOS, Marcel. 2002. *Syntaxe Grecque*. Paris: Vuibert.
- BOEL, Gunnar de. 1991. “La Complétive : Au Carrefour de La Syntaxe, de La Sémantique et de La Pragmatique.” In *Études de Syntaxe Du Grec Classique.*, edited by Michèle Biraud, 53–64. Actes du premier colloque de didactique de la syntaxe du grec classique 17, 18, 19 avril 1991 université de Nice: Publications de la Faculté des lettres de Nice. les Belles-Lettres.
- CRISTOFARO, Sonia. 1996. *Aspetti Sintattici e Semantici Delle Frasi Complete in Greco Antico*. Florence: La Nuova Italia.
- FAURE, Richard. 2014. “Argument Clauses.” In *Encyclopedia of Ancient Greek Language and Linguistics (EAGLL)*. Vol. 1, edited by Georgios K. Giannakis, 172–78. Amsterdam: Brill.

Modalités d’évaluation

Contrôle continu : un exposé oral ou un dossier.
Deuxième session et RSE : un écrit.

Élisabeth GAVOILLE

Représentations de la Ville dans la poésie latine : du site des origines à la Rome impériale

On étudiera la manière dont est décrit et représenté l'espace de Rome dans la poésie latine, selon diverses approches : inspiration comique et satirique (Plaute, Horace, Martial, Juvénal), visions de la grandeur augustéenne et rêveries sur les origines (Virgile, Properce et avatars ovidiens). Rome, centre du pouvoir et cité-monde (*urbs et orbis*), concentre aussi la corruption, l'agitation et le bruit. On s'arrêtera sur les notions de paysage urbain et de paysage sonore.

Indications bibliographiques

- ANDRÉ Jean-Marie, « L'espace urbain dans l'expression poétique », dans *Rome. L'espace urbain et ses représentations*, textes réunis et présentés par F. Hinard et M. Royo, Paris-Tours : PUPS-Maison des Sciences de la Ville (Tours), 1991, p. 83-95.
- CHAISEMARTIN (de) N., *Rome. Paysage urbain et idéologie, des Scipions à Hadrien (II^e s. av. – II^e s. apr. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Edwards C., *Writing Rome. Textual Approaches to the City*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- GAVOILLE É., « L'espace de la Ville : promenades dans Rome (Plaute, Horace, Ovide) », in *Expériences et représentations de l'espace*, Paris, Ellipses, coll. "Cultures antiques" (coord. Ph. Guizard & Chr. Laizé), 2012, p. 244-265.
- GRUET Brice, *La rue à Rome, miroir de la ville. Entre l'émotion et la norme*, Paris, PUPS, 2006.
- KARDOS Marie-José, « L'*Vrbs* dans les *Épigrammes* de Martial : poésie et réalité », *REL*, 79, 2001, p. 201-214.
- ROUVERET Agnès, « Origines de Rome et quête d'identité dans l'œuvre de Properce », dans *Origines gentium*, V. Fromentin et S. Gotteland éd., Bordeaux, 2001, p. 263-270.
- ROYO Manuel, « "Un sacrifice pâle et un lieu d'herbe" : l'espace et le temps dans les descriptions poétiques de Rome », in D. Nelis & M. Royo (éd.), *Lire la Ville. Fragments d'une archéologie littéraire de Rome antique*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 161-182.
- VENDRIES Christophe, « Du bruit dans la cité. L'invention du "paysage sonore" et l'Antiquité romaine », in *Le paysage sonore de l'Antiquité. Méthodologie, historiographie et perspectives*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 2015, p. 209-256.

Modalités d'évaluation

examen terminal écrit (1h30).
RSE et session 2 : examen écrit (1h30)

UE 10.2 B.2 | Séminaires de spécialisation

EP 1 | Séminaire de spécialisation grec

12h CM

Richard FAURE

Diodore, Bibliothèque historique, XI

Ce semestre, le séminaire de spécialité sera consacré au livre XI de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile. Ce livre comporte le récit de la Seconde Guerre médique et des trente premières années de la Pentécontaétie. Son étude nous donnera l'occasion de réfléchir sur le genre historique en langue grecque à la fin de la République romaine et comprendre le rapport de Diodore à ses sources, sa version de l'histoire universelle et de l'histoire morale.

Ce séminaire étant mutualisé avec la préparation à l'agrégation externe de lettres classiques, des exercices d'explication de texte et de leçon seront proposés.

Edition de référence

Diodore, *Bibliothèque historique*, XI, texte établi et traduit par Jean Haillet, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

Une bibliographie détaillée et des documents annexes seront fournis lors des premières séances.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu : un exposé oral

Examen terminal : un exposé oral

EP 2 | Séminaire de spécialisation latin

12h CM

Élisabeth GAVOILLE

« Un genre, un auteur » : étude d'une œuvre latine représentative d'un genre littéraire, dans son contexte historique et esthétique

Claudien, *La guerre contre les Gètes et Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius* Narration et éloge, poésie épique et rhétorique épideictique. Cours commun avec la préparation à l'agrégation externe de Lettres classiques session 2024.

Édition de référence : Claudien, *La Guerre contre les Gètes et Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius*, in *Œuvres*, tome III : Poèmes politiques (399-404), texte établi et traduit par Jean-Louis Charlet, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F. (dite "Budé"), 2017 (2^e tirage 2022).

Indications bibliographiques

BRESSON Adrien, in *Silves latines 2023-2024* : Claudien, *La Guerre contre les Gètes et Panégyrique pour le sixième consulat d'Honorius*, Neuilly, Atlande, 2022.

BUREAU Bruno, « Modeler le prince ou critiquer le prince. Claudien et Rutilius Namatianus, du panégyrique impérial au pamphlet politique », *Interférences*, n° 9, 2016 (en ligne).

CHARLET Jean-Louis, « Claudien et Lucain : une poésie politique entre épopée, histoire et panégyrique », in *Lucan and Claudian. Context and Intertext*, Heidelberg, Winter Verlag, 2016.

MEUNIER Delphine, *Claudien. Une poétique de l'épopée*, Paris, Les Belles Lettres, 2019.

TOURNIER Charlotte, « La mémoire des figures impériales chez Claudien », *Interférences*, n° 9, juillet 2016 (en ligne).

ZARINI Vincent, « Épique et épédicte dans la poésie latine de l'Antiquité tardive », in *La lyre et la pourpre*, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 17-32.

Modalités d'évaluation : examen terminal écrit (1h30).

RSE et session 2 : examen écrit (1h30)

UE 10.2 B.3 | Renforcement disciplinaire

EP 1 | Préparation à la leçon (CAPES) - Grec

12h CM

Intervenant à déterminer

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à la partie grecque de la leçon. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte grec antique, accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Modalités d'évaluation

Régime général : contrôle continu oral

RSE et 2^e session : un oral (1h)

Marine MIQUEL

Cours mutualisé avec le cours de préparation à la leçon du CAPES de Lettres Classiques et de Lettres Modernes (option latin) dans le cadre du master MEEF.

Le cours a pour objectif de préparer les candidats à l'épreuve orale de la leçon du CAPES de lettres classiques. Il consistera en un travail sur corpus, constitué à partir d'un texte littéraire latin, accompagné d'une ou plusieurs traductions, d'un texte littéraire français et d'un ou plusieurs documents artistiques. Il s'agira de concevoir une séance d'enseignement pour un niveau donné, d'analyser les documents et de les expliciter dans une perspective littéraire ouverte sur les prolongements artistiques et culturels.

Indications bibliographiques

MARTIN R. et GAILLARD J., *Les genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990
GAILLARD J. et MARTIN R., *Anthologie de la littérature latine*, Folio classiques, 2005
MARTIN P.-M., *L'explication de textes latins*, Ellipses, 1995.

Modalités d'évaluation

Régime général : Contrôle continu oral
RSE et 2^e session : un oral (1h)

POUR LES DEUX SPECIALISATIONS

UE 10.3 – Mémoire de recherche

Voir les indications dans la partie introductive

Modalités de contrôle des connaissances

CC : contrôle continu | ET : examen terminal | E : écrit | O : oral

Semestre 9

Unités d'enseignement	30 ECTS	Régime général						Régime spécial d'études			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
UE 9.1 Tronc commun Lettres / ADS		5		2							
9.1.1 Langue vivante	1	CC	E/O	1	ET	O	1	O	1	O	1
9.1.2 Séminaire ADS	4	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
Spécialisation Lettres modernes (9.2 A)		25									
UE 9.2A.1 Littérature française	21	CC	E/O	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
UE 9.2A.2 Littérature comparée	4	CC	E/O	2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
Spécialisation Lettres classiques (9.2 B)		25									
UE 9.2B.1 Séminaires élémentaires	10			2							
EP1 Séminaire élémentaire grec	5	CC		1	ET	E	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire élémentaire latin	5	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
UE 9.2B.2 Séminaires de spécialisation	11			2							
EP1 Séminaire de spécialisation grec	6	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire de spécialisation latin	5	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
UE 9.2B.3 Renforcement disciplinaire	4										
EP1 Version grecque	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2 Version latine	2	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

Semestre 10

Unités d'enseignement	30 ECTS	Régime général						Régime spécial d'études			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
UE 10 Tronc commun											
UE 10.1 LV (Lettres / ADS)	1	CC	E/O	1	ET	O	1	O	1	O	1
Spécialisation Lettres modernes (10.2 A)											
UE 10.2A.1 Littérature française	12	CC	E/O	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
UE 10.2A.2 Littérature comparée	2	CC	E/O	2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
Spécialisation Lettres classiques (10.2 B)											
UE 10.2B.1 Séminaires élémentaires	6			2							
EP1 Séminaire élémentaire grec	3	CC		1	ET	E	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire élémentaire latin	3	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
UE 10.2B.2 Séminaires de spécialisation	6			2							
EP1 Séminaire de spécialisation grec	3	CC		1	ET	O	1	O	1	O	1
EP2 Séminaire de spécialisation latin	3	ET	E	1	ET	O	1	E	1	O	1
UE 10.2B.3 Renforcement disciplinaire	2										
EP1 Préparation à la leçon - grec	1	CC	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
EP2 Préparation à la leçon - latin	1	CC	O	1	ET	O	1	O	1	O	1
UE 10.3 Mémoire de recherche	15	ET	E	8	X	X	X	E	8	X	X

Annexe

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'ÉVALUATION ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE DE TOURS Dispositions générales applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- Décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- Décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2ème année, l'accès en master 1ère année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'État à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2ème année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément pédagogique et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences pourront être adaptées au cas par cas et remplacées par d'autres modalités d'examens dont la nature sera à établir.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments pédagogiques (EP) d'une unité d'enseignement ;
 - 2/ Les éléments pédagogiques auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément pédagogique emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
 - 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
 - 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
 - 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
 - 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.
- Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :
- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
 - une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;
 - 8/ Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1er janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 – Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

